Des centaines de locaux fictifs vendus à Ouled Fayet

Page 4

LIGUE 1 (MISE À JOUR/6e JOURNÉE) :
Le derby MCA-USMA encore une fois reporté
Page 12

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5935 - MARDI 21 NOVEMBRE 2017
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EN PARTENARIAT AVEC BOMARE COMPANY
LG inaugure sa première unité d'assemblage de smartphones
Page 24

FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

PLACE AU VERDICT DES URNES

Lors de la dernière journée qui clôt une campagne électorale dominée par la perspective de la présidentielle de 2019, les chefs de parti ont jeté leurs dernières cartes. Chacun d'eux s'est lancé dans une course contre la montre, évoquant pêle-mêle les enjeux de la démocratie, la bonne gouvernance, le dialogue global et pour certains la recomposition politique qui devrait s'opérer suite au verdict des urnes.
Page 3



AFFAIRE CHANI-BOUKHARI

LE PROCUREUR REQUIERT LA CONFIRMATION DES PEINES PRONONCÉES

Le procureur général a requis, avant-hier, la confirmation des peines prononcées à l'encontre de Chani Medjdoub, l'ex-conseiller du PDG d'Algérie Télécom, et de Mohamed Boukhari, condamnés pour trafic d'influence et blanchiment d'argent.
Page 5



MALGRÉ UNE SURABONDANCE DE LA PRODUCTION

FLAMBÉE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

On incrimine les dégâts causés par les récentes intempéries, on dénonce le dérèglement du marché de gros ; il y a toujours un prétexte pour justifier le prix élevé des fruits et légumes.
Page 24



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ELECTIONS LOCALES DANS LE GRAND SUD

Début de l'opération dans les bureaux itinérants

LES OPÉRATIONS de vote ont commencé hier dans les bureaux itinérants désignés par l'administration pour aller à la rencontre des électeurs vivant en zones éparses dans le grand Sud et leur permettre de choisir leurs représentants aux Assemblées locales.

Pour certaines régions où le scrutin est avancé réglementairement de 72 heures, notamment dans les wilayas de Ouargla, Bechar, Illizi, Tamanrasset et Tindouf, le dispositif électoral était en place dès 07h30 pour accueillir les premiers électeurs et électrices portés sur leurs listes appelés à renouveler les membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Deux bureaux itinérants commencent à accueillir leurs premiers électeurs dans les zones de Raoud El-Baguel et Berkayez dans la daira frontalière d'El-Borma (Ouargla), totalisant 776 inscrits sur leurs listes, à savoir 314 femmes et 462 hommes, appelés à accomplir leur devoir électoral, selon les données de la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya d'Ouargla.

Deux autres bureaux mixtes, où sont inscrits 1.659 électrices et électeurs, sont ouverts pour permettre aux électeurs de choisir leurs représentants à l'Assemblée populaire communale (APC) de Béni-Ounif parmi les onze listes de candidats en lice et onze autres listes de candidats pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW), des formations politiques en lice à ces élections.

Dans la wilaya de Tindouf (extrême sud-ouest), ce sont 10 bureaux itinérants qui sont déployés pour recevoir les bulletins de leurs 9.519 électeurs et électrices portés sur leurs listes, dont 3.776 électeurs à travers les zones éparses de la commune d'Oum-Laâssel, et 5.743 autres à travers celles de la commune de Tindouf.

Autant de bureaux itinérants 10 ont été prévus par l'administration pour aller à la rencontre des populations nomades et rurales à travers le vaste territoire de la wilaya d'Illizi à l'extrême Sud-est du pays, et donner l'occasion aux 4.688 électeurs et électrices portés sur leur listes de se prononcer sur leurs futures représentants aux Assemblées populaires communales et de wilaya.

A l'extrême Sud du pays, Tamanrasset, le vote a débuté lundi, soit avancé de 72 heures réglementairement, dans 21 bureaux itinérants désignés pour couvrir les zones éparses des communes de Tamanrasset, In-M'guel, Tazrouk, Idelès, Abalessa et Tin-Zouatine et recueillir les bulletins de vote des 16.772 électeurs inscrits sur leurs listes.

S.N.

BEDOUI AU FORUM DE LA CHAÎNE I

«Le citoyen est une force de proposition»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nourredine Bedoui, a mis l'accent sur l'importance du citoyen comme une « force de proposition » au sein des chantiers ouverts au niveau du gouvernement, en vue d'élaborer le nouveau code communal et de wilaya.



Bedoui, qui a été l'invité, hier, du premier numéro du Forum de la Chaîne I de la saison en cours, a indiqué que le nouveau code communal, qui sera adopté le premier trimestre 2018, impliquera davantage le citoyen dans la gestion locale, et ce, à travers la création de comités de quartier et de village ainsi que des associations.

Cette démarche, a-t-il expliqué, s'appuie sur le principe de la démocratie participative, car l'objectif de l'existence des institutions de l'Etat est, avant tout, de servir le citoyen. Le prochain code communal permettra aussi aux élus de jouir de plus de prérogatives, et ce, en décentralisant la prise de décisions afin de gérer les affaires locales avec plus de souplesse et d'atténuer les problèmes liés à la bureaucratie, a-t-il enchaîné. L'objectif, selon l'orateur, est de répondre aux aspirations de tous les partenaires politiques en examinant les différents volets, tels la fiscalité et l'investissement locaux. A propos du foncier industriel, Bedoui a souligné que les walis sont tenus de récupérer toutes les parcelles non exploitées, afin d'y réaliser les projets programmés dans le cadre du développement local.

En outre, le ministre de l'Intérieur a appelé les Algériens à se rendre massivement aux urnes le jour du scrutin pour, a-t-il souligné, exprimer leur voix et choisir les personnes qu'ils estiment en mesure de les représenter aux assemblées locales.

Dans le même ordre d'idée, il s'est étalé sur les préparatifs des élections locales prévues ce jeudi, rappelant que les services relevant de son département et qui sont en charge de l'organisation de ce rendez-vous sont prêts à accueillir les 22 878 056 électeurs. Dans le même sillage, il a rappelé que les premiers bureaux itinérants ont commencé la procédure de vote, tout en précisant qu'il existe actuellement 156 bureaux itinérants au niveau national. Par ailleurs, l'invité du forum a estimé que la campagne électorale a été « très positive », et qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions.

S'agissant des discours des candidats aux élections, il a considéré qu'ils ont respecté les valeurs constitutionnelles telles la stabilité, la sécurité et l'unité du peuple algérien, tout en tenant à les féliciter pour le travail de proximité qu'ils ont effectué tout le long de la campagne électorale.

Au sujet de la carte nationale biométrique électronique, Bedoui e relevé que sa généralisation permettra de moderniser toutes les démarches administratives, y compris le vote électronique.

Car, étant dotée d'un seul identifiant et contenant toutes les données liées à chaque détenteur, cette carte va pallier beaucoup de lacunes et permettra d'avoir des données plus exactes au niveau des administrations.

Aziza Mehdid

ASSOCIATION DES MÉDIATEURS JUDICIAIRES

Pour le règlement «en amont» des conflits

LE PRÉSIDENT de l'Association des médiateurs judiciaires, invité hier au Forum d'El-Moudjahid estime que la médiation juridique, introduite dans le Code des procédures civiles et administratives algérien en 2009, «n'a pas encore toute sa place sur la scène juridique». Ali Boukhelkhel, évoquant cette nouvelle forme de résolution des conflits, a indiqué que celle-ci permet d'économiser du temps et de l'argent.

D'où l'intérêt, dit-il, de recourir à la médiation judiciaire dans le but d'éviter les procès. En Algérie, le taux des affaires réglées par la médiation juridique est estimé à 20% dans les affaires civiles, et à plus 30 % dans les affaires pénales. Ce taux demeure faible. les problèmes liés à la médiation, selon le président de l'association, etant dus à « l'exclusion des médiateurs judiciaires dans certaines affaires énoncées par l'article 994 du Code des procédures civiles et administratives », notamment les affaires familiales et prud'hommales. Des domaines où seule la médiation peut régler ces conflits. « Car le juge et le procureur de la République ne peuvent pas jouer le rôle de médiateur du fait qu'ils sont sous l'autorité de l'administration », précise l'invité d'El Moudjahid. Boukhelkhel a aussi déclaré : «Avec cette restriction, on ne nous a pas laissé un champ d'intervention.» Il a donc appelé à l'amendement de cet article qu'il estime « entravant » pour la médiation judiciaire.

Evoquant l'association qu'il préside, Boukhelkhel souligne que « même si notre association en est à ses débuts, (activant depuis le 1er janvier 2013), elle aspire à jouer un rôle très important et tend à occuper la place qui lui sied ». « Nous aspirons à atteindre le niveau des pays tels les Etats Unis d'Amérique, le Canada et la France, où ces problèmes sont réglés en amont avec des taux de réussite respectifs de 90 %, 85% et 70%. « Dans ces pays, les conflits sont réglés par la médiation juridique. Une discipline devenue une science qu'on enseigne à l'université », a-t-il souligné. La formation est aussi un élément très important dans cette méthode de régulation des conflits, selon Boukhelkhel, qui a mis en exergue les efforts de l'Algérie en la matière, formant 46 formateurs chargés ensuite d'encadrer des médiateurs judiciaires au niveau local. Pour ce qui est de cette année, l'orateur annonce un programme de formation de près de 300 intermédiaires par des experts internationaux. Le conférencier a aussi tenu à citer les conditions requises chez chaque personne voulant se faire confier cette mission. «Le médiateur doit avoir des caractéristiques spéciales : avoir une grande culture générale, jouir d'une grande neutralité et surtout être indépendant.» Si on sait que les médiateurs sont 3 000 en Algérie, le nombre exact d'affaires traitées par ces derniers demeure inconnu. Boukhekhel a donc lancé un appel à tous les médiateurs des bureaux locaux pour qu'ils signalent toutes leurs interventions.

Lilia Aït Akli

FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

PLACE AU VERDICT DES URNES

Lors de la dernière journée qui clôt une campagne électorale dominée par la perspective de la présidentielle de 2019 les chefs de parti ont jeté leurs dernières cartes, chacun d'eux s'est lancé dans une sorte course contre la montre évoquant pêle-mêle les enjeux de la démocratie, la bonne gouvernance, le dialogue global et pour certains, la recomposition politique qui devrait s'opérer lors de ces élections locales.



La SG du PT, Louisa Hanoune, a insisté à Sidi Bel Abbès sur la nécessité d'un renouveau politique et d'un rassemblement autour des intérêts des travailleurs.
Mme Hanoune a souligné la «nécessité d'opérer un processus de changement démocratique politique et institutionnel» dès ce rendez-vous électoral. Elle a insisté sur l'impératif de «séparer le monde des affaires et de l'argent de celui de la politique et des institutions» , pour «sauver l'Etat de l'effondrement et défendre la démocratie politique» ainsi que le pluralisme, et renforcer le pouvoir des assemblées locales. La SG du PT a insisté sur le «renforcement de la démocratie, la préservation de la Nation de toute forme de chaos et de la fitna». Le PT prône également «une recomposition politique et une résistance au déclin économique».
Le président du MPA, Amara Benyounès, a estimé que la démocratie «signifie la priorité à l'élu et non pas au fonctionnaire et à l'administrateur». Il a appelé aussi à des réformes économiques «radicales, structurelles et urgentes», tout en soutenant les choix du gouvernement concernant le financement non conventionnel, mettant en garde contre «les risques de la dette extérieure pour l'avenir et la souveraineté du pays».
Amara Benyounès a exhorté les citoyens à construire «une société de labeur pour faire face aux conjonctures économiques», déclarant que le marché national de l'emploi accusait «un déficit de 2 millions de postes dans les domaines de l'agriculture, des travaux publics et du bâtiment».
Le président du MPA a, aussi, mis en garde contre «l'aventurisme politique», répondant à ceux qui appellent le peuple algérien à une «insurrection», et affirmant que «la violence ne mène pas à la démocratie». Il a ensuite demandé «de ne pas exploiter la légitimité révolutionnaire» à des fins électorales : «La guerre de libération nationale est un acquis pour tous les Algériens», a-t-il déclaré, affirmant que «tous les partis sont nationalistes sans surenchère ou monopolisation de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954», décochant ainsi une dernière flèche au SG du FLN.
Le président du parti Talaei El-Houriat, Ali Benflis, a estimé à Sétif que les listes présentées par sa formation politique viennent «présenter une alternative pour mieux servir l'intérêt général», ajoutant que les candidats de son parti «se présentent pour ces élections par amour pour la patrie et non pas par convoitise pour les postes».
Le président du FNA, Moussa Touati a appelé à Alger, lors d'une conférence de presse au dernier jour de la campagne électorale, les citoyens à exercer leur souveraineté «en vue d'opérer le changement», mettant en avant la nécessité de «ne pas rater ce rendez-vous et d'éviter le piège de l'abstention et du boycott» qui ne servent pas l'intérêt général. Il a appelé les citoyens à «contribuer à la surveillance en vue de préserver leur voix».

Barrer la route aux boycotteurs

Le premier secrétaire national du FFS, Mohamed Hadj Djilani, a estimé à Batna que les élections locales du 23 novembre étaient «un moyen pour opérer le changement et ériger une démocratie pluraliste». Djilani a précisé que ce changement porte sur l'édification d'un «Etat démocratique et social» comme le voulait la Déclaration du 1er novembre 1954. Le président du parti El-Fadjr El-Jadid, Tahar Benbaïbeche, a appelé depuis Médéa la classe politique et le gouvernement «à travailler ensemble», estimant que «la conjugaison des efforts» de tous permettra de garantir la stabilité du pays et d'éviter le chaos. Ce dernier a affirmé qu'il n'existait «aucune solution à la crise que vit le pays en dehors des élections».
Le patron d'El-Fadjr El-Jadid a mis en garde à cette occasion contre «toute tentative de fraude et de détournement de la volonté des électeurs», réfutant l'existence de « directives officielles appelant les représentants locaux de l'administration à favoriser tel ou tel parti politique».
Le président du FNJS a appelé, à Aïn Defla, à une forte participation, considérant que c'est le seul moyen à même de barrer la route aux tenants du statu quo et aux opportunistes de tout bord : «Les tenants du statu quo et les opportunistes tablent sur un boycott afin de faire ce que bon leur semble des prochaines assemblées locales, et c'est pour cette raison qu'il faut, leur barrer la route en allant en force aux urnes en vue d'exprimer son opinion», a indiqué le chef de ce parti. Ce dernier a soutenu que l'indifférence affichée par les citoyens à l'égard de la chose politique «a galvanisé les opportunistes et redoublé leur frénésie».

Hocine Adryen

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE A PRIS FIN À BÉJAÏA

Baisser de rideau

LA CAMPAGNE électorale pour les élections locales du 23 novembre a tiré sa révérence avant-hier à minuit. Place au silence pendant quatre longues journées. Des journées où les candidats sont astreints à rester silencieux selon le code électoral, sous peine d'être disqualifiés. Pas de déclaration, pas d'affichage en public. C'est l'heure du suspense. Les candidats partisans ou indépendants en course dans cette élection locale vont attendre le jour J pour s'exprimer. Il y aura des heureux et sûrement des personnes déçues vu la tension qui a régné dans la dernière ligne droite de la compagne entre les candidats.
On a vu certains candidats poursuivre leur campagne jusqu'à la dernière minute : contact direct avec les gens et discussions avec des citoyens. On n'a pas hésité à attaquer l'autre sur certains aspects, notamment les élus sortants, sur leur gestion, et ce en vue de les discréditer auprès de l'opinion publique et surtout des électeurs et prendre ainsi de l'avance. Enfin, c'est une règle démocratique de critiquer la gestion de l'autre et son programme tant que les choses ne vont pas trop loin.
Heureusement, les choses n'ont pas été loin, même si l'on a entendu des accusations quant à l'utilisation de deniers publics durant la campagne. Il convient de noter que les dernières heures de la campagne électorale ont été très intenses pour les candidats.
Ces derniers ont amplifié leurs rencontres et meetings pour convaincre les plus réticents, surtout les abstentionnistes, ou ce qu'on appelle communément la majorité silencieuse, à aller glisser un bulletin en leur faveur ce jeudi. Les permanences électorales des candidats ne désemplissent pas ces derniers jours et le froid n'a pas dissuadé les gens de discuter et de faire des pronostics sur la victoire des uns et l'échec des autres. En ce qui concerne la présence du public lors des rencontres animées durant la campagne, elle a été très faible au départ, mais au fil des jours et dans la dernière ligne droite, soit durant la dernière semaine, on a vu que l'intérêt du public était plus grand vis-à-vis de la politique qu'au début, avec une présence qui s'est renforcée les tout derniers jours. Ainsi, il est difficile d'avancer des pronostics tant l'équation compte plusieurs inconnues et tant la présence des partis et des candidats indépendants est grande à cette élection. On risque d'aller vers beaucoup d'alliances pour former les futures majorités. Cela pourrait être un avantage ou un inconvénient. On verra le moment venu.
Il faut patienter jusqu'au jour J avec la proclamation des résultats pour pouvoir commenter et analyser les résultats et les changements qui pourraient avoir lieu sur la scène politique locale. Attendons alors pour voir. Il y aura sûrement des heureux et des personnes déçues. Certains vont prendre des claques et d'autres vont se gargariser de leur victoire. Il faut que les candidats qui sortent des urnes gardent à l'esprit qu'ils seront élus par leurs concitoyens. Ils doivent donc les écouter et faut qu'ils les servent avec beaucoup de volontarisme et de sérieux.

N. Bensalem

APRÈS LE LÉGER REDRESSEMENT DES COURS DU PÉTROLE

Net recul du déficit commercial

La balance commerciale de l'Algérie affiche un déficit de 9,5 milliards de dollars (mds usd) sur les 10 premiers mois de 2017, en baisse de 34% par rapport à la même période de l'année précédente où il avait atteint 14,4 milliards de dollars, selon les données publiées par les Douanes.



Cette réduction substantielle de 4,9 milliards de dollars s'explique essentiellement par la hausse des exportations qui ont enregistré un bond de 17,1% durant la période considérée. En effet, de janvier à octobre, les ventes nationales à l'étranger ont totalisé 28,67 mds usd, soit 4,2 mds usd de plus par rapport à la même période de 2016 où les recettes d'exportation avaient atteint 24,5 mds usd.
Concernant les importations, elles restent toujours aussi exorbitantes avec 38,18 mds usd contre 38,88 mds usd, soit une baisse négligeable de 1,8% qui correspond à 700 millions de dollars.
Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 75% contre 63% à la même période de l'année précédente.
Les hydrocarbures représentent toujours l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (94,8% des exportations nationales). Les recettes générées par le gaz et le pétrole ont attient 27,18 mds usd contre 23,04 mds usd sur la même période de 2016, soit une hausse de 4,14 mds usd correspondant à une augmentation de près de 18%, dans le sillage d'un redressement des cours mondiaux du pétrole. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent marginales avec 1,49 md usd, soit une hausse de 3,4% par rapport à la même période 2016. Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 1,05 md usd (contre 1,07 md usd), des biens alimentaires avec 301 millions usd (contre 246 millions), des biens d'équipements industriels avec 64 millions usd (contre 38 millions usd), des produits bruts avec 59 millions usd (contre 71 millions usd), des biens de consommation non alimentaires avec 16 millions usd (contre 17 millions usd) et des biens d'équipements agricoles avec 0,15 million usd (contre 0,05 million).
La facture alimentaire a dépassé les 7 milliards de dollars en 10 mois
Quant aux achats nationaux de l'étranger, il y a des produits qui ont enregistré une hausse considérable durant ces 10 premiers mois de l'année, parmi lesquels figurent les produits alimentaires qui ont grimpé de 4,5% pour atteindre 7,12 mds usd, contre 6,81 mds usd sur la même période de 2016.
Les demi-produits, qui viennent en tête des importations, ont totalisé des dépenses de 9,07 mds usd contre 8,86 mds (+2,4%), les produits énergie et lubrifiants (carburants notamment) pour 1,5 md usd contre 1,03 md usd (+44,06%) et les biens d'équipement agricoles pour 508 millions usd contre 403 millions usd (+26,05%). Par contre, des baisses d'importations, quoique légères, ont été enregistrées pour les biens d'équipements industriels en s'établissant à 11,72 mds usd contre 12,67 mds usd (-7,5%), les biens de consommation non alimentaires avec 7,04 mds usd contre 7,84 mds usd (-10,15%) et les produits bruts à 1,22 md usd contre 1,25 md usd (-2,4%).
L'Algérie a payé cash 23,24 mds usd de ses achats de l'étranger sur les 38,18 mds usd d'importations durant les dix premiers mois de 2017, soit 60,88% des importations globales. Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 13,56 mds usd (35,52% des importations), tandis que les comptes en devises propres ont été utilisés pour des importations de 6 millions usd (0,02%). Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement à près de 1,37 md usd (3,6% des importations).

L'Italie premier client de l'Algérie la chine son premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux du pays, il est relevé que les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des dix premiers mois de 2017, ont été l'Italie avec 4,62 mds usd (16,12% des exportations globales algériennes), suivie de la France avec 3,44 mds usd (12,02%), de l'Espagne avec 3,14 mds usd (10,97%), des Etats-Unis avec 2,64 mds usd (9,22%) et du Brésil avec 1,72 md usd (6,01%).
Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore en tête avec 7,29 mds usd (19,11% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,47 mds usd (9,1%), de l'Italie avec 3,04 mds usd (7,9%), de l'Espagne avec 2,56 mds usd (6,7%) et de l'Allemagne avec 2,54 mds usd (6,65%).

Z. M.

LE FAUX SECRÉTAIRE AU CONSEIL DE LA NATION ET LES MILLIARDS ESCROQUÉS

Des locaux fictifs vendus à Ouled Fayet

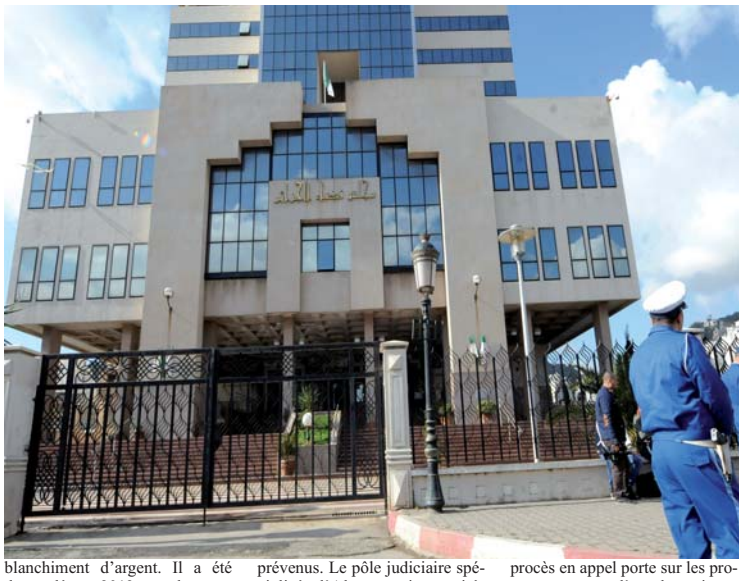
LE NOMBRE des escrocs s'est multiplié avec l'augmentation des personnes avides de réaliser de bonnes affaires avec peu d'argent à investir. Croyant qu'elles ont réalisé un coup magistral, des centaines de victimes ont perdu chacune 500 millions de centimes pour des locaux commerciaux inventés par deux escrocs, dont l'un a réussi à quitter le territoire national en remplissant son compte bancaire en milliards de centimes alors que l'autre, faux secrétaire au Conseil de la nation, a été arrêté.
Un escroc notoire qui s'est présenté comme étant le secrétaire d'un membre du Conseil de la nation a été arrêté et son complice, en fuite à l'étranger, est recherché dans le cadre d'une grosse affaire dans laquelle des centaines de victimes ont été déplorées par la police de la division Centre d'Alger, après que chacune d'elles a payé 500 millions de centimes pour des locaux commerciaux fictifs à Ouled Fayet.
Selon le chargé de la communication de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA), l'affaire a été traitée par les enquêteurs de la division Centre de la police judiciaire. Ces derniers ont reçu des renseignements faisant état de ventes fictives de plusieurs locaux commerciaux appartenant à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Ouled Fayet. Ainsi, une enquête a été ouverte et des investigations lancées pour identifier les auteurs de cette grosse arnaque, et les deux suspects ont été identifiés.
Le premier se présentait comme secrétaire au Conseil de la nation tandis que son complice travaillait à l'OPGI d'Hussein Dey. Ces deux escrocs ont réussi à arnaquer des centaines de personnes en se faisant passer pour des gens haut placés dans la hiérarchie de l'Etat et l'un d'entre eux prétendait même avoir de l'influence sur des gens occupant des postes sensibles. Par centaines, des personnes se sont précipitées pour acquérir un local commercial dans la grande commune d'Ouled Fayet, future métropole de la capitale avec ses milliers de locaux commerciaux. N'hésitant pas à mettre le paquet pour un, deux ou trois locaux commerciaux selon les moyens financiers de chacun.
Ainsi, les appels vers les téléphones mobiles des deux escrocs ont explosé, car les prix des «locaux à la vente» étaient imbattables. Le nombre des victimes s'est multiplié «le butin» des deux escrocs s'est accru. Au cours de leur enquête, les éléments de la division Centre de la police judiciaire d'Alger ont réussi à identifier deux victimes et leurs témoignages se sont avérés décisifs, car les deux escrocs ont été enfin identifiés. Arrêté, l'un des deux, en l'occurrence le faux secrétaire au Conseil de la nation, a avoué avoir recouru à l'escroquerie à des fins financières.
Ses aveux ont été déterminants, car il a tout expliqué lors de son interrogatoire. Selon lui, chacune des victimes a versé une première tranche de 340 millions sur les 500 millions de centimes sur son compte postal pour pouvoir bénéficier d'un contrat de vente d'un local commercial à Ouled Fayet appartenant à l'OPGI, alors que la vérité est tout autre, s'agissant d'un local fictif. Ce n'est pas tout, l'escroc a déclaré que les victimes ont été tenues de procéder au règlement suivant un échéancier pour entrer en possession de « leurs « locaux. Par cette démarche, les deux escrocs ont empoché des sommes d'argent colossales, surtout que le nombre des personnes victimes était considérable, et après avoir empoché les 500 millions de centimes de chaque victime, les escrocs n'ont donné aucun signe de vie et leurs numéros de téléphone sont restés injoignables.
Lors de la perquisition du domicile du faut secrétaire au conseil de la nation, les enquêteurs ont découvert une unité centrale d'un PC haut de gamme, un scanner et une carte mémoire externe contenant tous les noms des victimes ayant déjà versé 500 millions de centimes. Selon la Sûreté d'Alger, plusieurs dossiers des personnes arnaquées a été également découverts. Quant au complice du faux secrétaire au Conseil de la nation, il a réussi à quitter le territoire national, transférant des sommes considérables sur un compte dans une Banque étrangère. Enfin, le faux secrétaire au Conseil de la nation a été présenté hier au procureur de la République qui l'a été placé en détention provisoire ; son complice, quant à lui, fera l'objet d'un mandat d'arrêt international. Il sera recherché notamment par la police internationale (Interpol) dans le cadre de la collaboration internationale entre la DGSN, Afripol et Interpol dans le cadre de la traque des criminels.

Sofiane Abi

AFFAIRE CHANI-BOUKHARI

Le procureur requiert la confirmation des peines prononcées

Le procureur général qui représente le ministère public au niveau de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger a requis, avant-hier, à Mme Meriem Derrar Djebbari qui a présidé les débats, la confirmation des peines prononcées lors du premier jugement dans l'affaire qui revient après cassation de Chani Medjdoub, l'ex-conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, et Mohamed Boukhari, et ce conformément à l'arrêt de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême.



Ces derniers, entourés de leurs avocats, ont nié, tout au long de leurs auditions, les chefs d'accusation de trafic d'influence et blanchiment d'argent. Pour rappel, les deux mis en cause ont été condamnés en 2012 à des peines de 15 ans de prison assortis de 4 millions de dinars. Les deux sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie se sont vu infliger une mesure d'interdiction d'investir en Algérie pendant une durée de deux ans et ont été condamnées à payer, chacune, un million de dinars d'amende pour versement de pots-de-vin.

Les deux intéressés ont vu leurs peines relativement allégées par rapport au verdict du procès en première instance, durant lequel Chani et Boukhari avaient été condamnés à 18 ans de prison et à s'acquitter, chacun, d'une amende de 5 millions de dinars pour corruption au détriment d'Algérie Télécom.

Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed avait également décidé de saisir les biens de Mohamed Boukhari au Luxembourg ainsi que ses comptes bancaires. Trois cadres des sociétés chinoises ZTE-Algérie et Huawei Algérie avaient été, en outre, condamnés à dix ans de prison ferme par défaut pour «trafic d'influence» et versement de pots-de-vin. Des mandats d'arrêt internationaux ont été lancés contre eux.

Le procureur général près la cour d'appel d'Alger avait requis lors du premier jugement, au cours de son réquisitoire, 18 ans de prison ferme assortis d'une amende de 4 millions de dinars à l'encontre de l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari, et de l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois Chani Medjdoub.

Le même procureur avait requis, dans la même affaire, les mêmes peines prononcées lors du premier jugement, à savoir 10 ans de prison ferme, contre les deux sociétés chinoises. Ainsi, le représentant du parquet général avait requis la confirmation des premières sentences par les juges de la même cour, autrement composée.

Les deux mis en cause sont poursuivis pour corruption et blanchiment d'argent. Il a été demandé en 2012 que les premières peines prononcées à l'encontre de ZTE Algérie et Huawei Algérie, lors du premier jugement, soient confirmées.

Pour rappel, Mohamed Boukhari et Chani Medjdoub ont été condamnés en juillet 2012 en première instance judiciaire après que le juge du pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed les a reconnus coupables des faits qui leur ont été reprochés tout au long de l'instruction judiciaire menée par le juge de la 9e chambre d'instruction du tribunal d'Alger. Ils ont ainsi écopé, chacun, de 18 ans de prison. Cette peine a été commuée en décembre de la même année à 15 ans de prison par la cour d'appel d'Alger. Les deux sociétés ZTE Algérie et Huawei Algérie avaient été, elles aussi, condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics.

L'affaire avait éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise à Luxembourg dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest. Celle-ci avait mis au jour des informations concernant des pots-de-vin versés par deux sociétés chinoises aux deux prévenus. Le pôle judiciaire spécialisé d'Alger avait aussitôt ouvert une enquête sur ordre du parquet général de la cour d'Alger. Les deux mis en cause, qui se sont succédé à l'audition, ont nié tous les faits qui leur étaient reprochés. Chani Medjdoub a comparu, rappelons-le, devant les juges sur une chaise roulante. Il a clamé haut et fort : «La banque Natixis est entièrement responsable dans cette affaire pour la simple raison qu'elle a transféré de manière fallacieuse, avec la complicité de Mohamed Boukhari, des sommes colossales en euros.»

Quant au premier inculpé dans cette affaire, Mohamed Boukhari, il a déclaré avoir agi conformément à la loi, même en ce qui concerne la somme de 4 millions d'euros transférée sur son compte bancaire.

Dong Tao, Chen Zhibo et Xiao Chuhfa, toujours en fuite, font l'objet d'un mandat d'arrêt international. Cela dit, le fait marquant du procès en appel reste incontestablement les graves accusations portées à l'encontre de la banque Natixis. Cette dernière, selon la défense, a joué un rôle trouble dans cette affaire. L'autre fait ayant marqué le procès en appel porte sur les propos tenus par l'un des mis en cause dans cette affaire, lors de son passage à la barre. En effet, Mohamed Boukhari, qui avait reconnu devant le juge avoir effectivement perçu de l'argent dans le cadre de transactions commerciales conclues par Algérie Télécom avec les deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, avait avoué : «J'étais à l'époque chargé de la communication et donc je n'avais pas le pouvoir d'influer sur le processus d'attribution de marchés.

Au début, j'ai catégoriquement refusé de percevoir de l'argent, puis j'ai fini par accepter, l'argent ne provenant pas des caisses d'Algérie Télécom ou de toute autre institution publique.»

Chani est également poursuivi dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest, dans laquelle il est accusé, à côté de 22 personnes morales et physiques, de corruption et de blanchiment d'argent. Les deux inculpés ont nié tous les faits qui leur étaient reprochés, estimant avoir agi conformément à la loi relative à la conclusion des marchés publics.

Les avocats de la défense qui se sont succédé pour les plaidoiries ont insisté sur «la nullité des procédures de poursuite judiciaire et sur la prescription de l'action publique», estimant que les faits remontent à 2003 alors que l'ouverture de l'instruction judiciaire ne s'est faite qu'en 2008.

Il convient de signaler que le procureur général avait estimé qu'il n'y avait pas eu prescription de l'action publique pour la simple raison que, dans cette affaire, il existe toujours des infractions répétées.

Il faut savoir que cette affaire a éclaté à l'occasion de l'instruction entamée dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest suite à une commission rogatoire internationale ayant conduit au Luxembourg l'ex- juge d'instruction de la 9e chambre près du pôle judiciaire de Sidi M'hamed, en l'occurrence Kamel Ghazali, qui occupe actuellement le poste de procureur général adjoint près la cour de Blida.

Selon le dossier judiciaire, Mohamed Boukhari, ancien cadre dirigeant d'Algérie Télécom, et l'homme d'affaires Chani Medjdoub auraient perçu des pots-de-vin pour avoir facilité la conclusion de transactions douteuses (en matière de télécom, communications et d'Internet) entre Algérie Télécom et les deux sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie.

Plus précisément, les sociétés chinoises mises en cause auraient versé, en contrepartie de ces transactions avec Algérie Télécom, des commissions au profit de deux sociétés de consulting appartenant à Boukhari et Chani, et ce dans des comptes offshore ouverts au Luxembourg. Au cœur de ce scandale, la filiale luxembourgeoise d'une banque française, en l'occurrence Natixis Private Banking.

C'est à travers cet établissement financier que les commissions, qui seraient en fait des rétrocommissions, ont été effectuées sur le compte personnel de Boukhari. Ce dernier avait reconnu devant le juge avoir perçu 10 millions de dollars en contrepartie d'un travail de consulting, niant avoir eu une influence quelconque dans la conclusion des marchés entre les sociétés incriminées.

Redouane Hannachi

TRAFIC DE DROGUE À BÉJAÏA

Trois dealers mis sous les verrous

TROIS DEALERS ont été arrêtés par la police judicaire pour possession et commercialisation de drogue, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. B.S. 23 ans, natif de Béjaïa, et ses deux compères A.S. 26 ans et D.O. 20 ans, tous deux natifs également de la ville de Yemma Gouraya, ont été pris en flagrant délit de possession de kif.

L'affaire a débuté suite à des informations parvenues à la police sur la commercialisation de drogue par B.S. et ses deux compères dans les quartiers de Béjaïa. Les policiers ont surpris le premier mis en cause en l'occurrence B.S., en possession d'une barrette de kif cachée dans le coffre de sa moto.

Après perquisition du domicile de son compère A.S, les policiers ont mis la main sur une autre quantité de drogue. «Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des individus, qui ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui les a cités à comparaître, puis a ordonné leur mise en détention», selon la même source.

N. B.

PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES RAYONNEMENTS ET LEURS APPLICATIONS

Renforcer la coopération entre les chercheurs algériens et étrangers

La faculté de physique de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) d'Alger abrite depuis hier les travaux de la 1re conférence internationale sur les rayonnements et leurs applications dans les différents domaines de la vie active.



Organisée en collaboration avec l'Association algérienne de physique et les laboratoires des sciences nucléaires et interaction rayonnement matière et électronique quantique (USTHB), cette conférence s'étalera du 20 au 23 du mois en cours. Rendez-vous désormais incontournable pour la communauté scientifique, elle s'est fixé pour objectif de permettre aux chercheurs et aux enseignants chercheurs de présenter leurs travaux, de renforcer leur collaboration, d'envisager les possibilités de partenariat entre les utilisateurs des technologies des rayonnements et les universités et les centres de recherche. Selon Amokrane Arezki, professeur de physique nucléaire et président du comité d'organisation, cette rencontre, qui a été préparée par un comité d'organisation composé d'une dizaine de membres, fait suite à la conférence nationale sur les rayonnements et ses applications (CNRA), qui se tient à l'USTHB depuis 2004. M. Amokrane indique que la rencontre regroupe 160 participant de 13 nationalités, entre autres, la Turquie, la Tunisie, l'Inde, le Japon, l'Egypte, le Maroc…

Par ailleurs, il convient de noter qu'une centaine de communications dont 43 orales et 136 par posters sont inscrites à l'ordre du jour de cette rencontre scientifique. Notre interlocuteur souligne que les chercheurs et les conférenciers participant à ce rendez-vous scientifique débattront cinq thèmes liés essentiellement à la physique des réacteurs, à l'application des rayonnements et des techniques nucléaires dans les domaines de la santé, de l'industrie, de l'agriculture, de la géologie, de l'environnement, ainsi qu'aux lasers et leurs applications.

Pour sa part, Moussaoui Noreddine, enseignant chercheur à la faculté de physique, a indiqué que sa faculté a travaillé depuis trois années à la préparation de cette conférence internationale, qui suit les conférences nationales organisées depuis 2004 à l'USTHB. «Plusieurs pays participent à cette conférence, entre autres la France, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Japon et quelques pays arabes», a-t-il souligné. Selon lui, plusieurs thématiques seront abordées lors de cette rencontre et qui touchent à tous les rayonnements. « Les applications sont variées et diverses et touchent à l'aspect fondamental de la recherche scientifique, ainsi qu'à la vie quotidienne des citoyens. Plusieurs domaines sont concernés par ces rayonnements. Il s'agit de la télécommunication, de la santé, de l'agriculture, du domaine militaire, spatial … «, a-t-il fait savoir. M. Moussaoui a indiqué que le premier souci à travers l'organisation de cette rencontre, c'est la formation au sein de l'université, en abordant des thématiques qui intéressent les étudiants. Notre interlocuteur nous fait savoir aussi que les rayonnements sont utilisés dans toute la vie quotidienne.

Lynda Louifi

RÉGIS PAR L'ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN DE 1968

Les étudiants algériens en France ne bénéficient pas de facilités de séjour

LES ÉTUDIANTS algériens en France ne bénéficient pas de facilités de séjour et de maintien sur le territoire, indique un rapport publié hier par l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), recommandant l'ajustement de l'accord bilatéral de 1968.

La situation des étudiants algériens en France «est particulière par rapport aux autres étudiants étrangers», relève le rapport sur le recrutement des travailleurs immigrés en France qui souligne que, «régis par l'accord franco-algérien de 1968, les étudiants de ce pays ne bénéficient pas des nouvelles dispositions facilitant le séjour des étudiants et leur maintien sur le territoire».

Les auteurs du rapport font observer que «malgré ces désavantages, le taux de maintien au séjour des anciens étudiants algériens après sept ans de séjour figure parmi les plus élevés (53% pour la cohorte 2002, 44% pour la cohorte 2008) et devrait progresser, d'après les données, sur quatre ans de la cohorte 2011».

Le rapport précise également que les trois quarts des anciens étudiants algériens ayant changé de statut le font vers un «motif familial», relevant que «l'accès à des titres très qualifiés reste toujours aussi minoritaire». Pour l'OCDE, la question se pose de l'ajustement des conditions prévalant dans l'accord franco-algérien sur le droit commun, estimant qu'»accéder plus facilement à des changements de statut permettrait aux Algériens diplômés en France de mieux lier leur profil avec les besoins du marché du travail».

Par ailleurs, l'étude de 346 pages fait ressortir que, de façon générale, les étrangers diplômés en France sont «sous-représentés dans les professions et en difficulté de recrutement».

«Près d'un tiers d'étudiants étrangers se maintiennent sur le territoire (France) à l'issue de leurs études, ce qui représente une des proportions les plus élevées parmi les pays de l'OCDE. Toutefois, les ressortissants de pays tiers diplômés en France sont sous-représentés dans les professions en difficulté de recrutement et leur insertion sur le marché du travail à moyen terme n'est pas toujours aussi favorable qu'escompté», a-t-on expliqué, indiquant que les pays de l'OCDE se livrent une concurrence pour attirer et retenir les étudiants internationaux.

Pour l'étude, les raisons sont «diverses», dont notamment le fait, d'une part, que les étudiants étrangers paient des frais d'inscription qui peuvent être relativement élevés : les attirer revêt donc un intérêt économique et, d'autre part, ils peuvent constituer un vivier potentiel de main-d'œuvre qualifiée. En outre, la composition par nationalité des étudiants étrangers de pays tiers inscrits en France «est liée à son histoire et ses relations avec un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne», explique le rapport qui souligne que la part des étudiants marocains, tunisiens ou ivoiriens «est de 7 à 15 fois plus élevée en France que dans le reste des pays européens de l'OCDE, et au moins 40 fois plus élevée pour un grand nombre de ressortissants de pays d'Afrique comme l'Algérie, le Sénégal, le Gabon et Madagascar».

F. N.

MÉDIAS

Hadda Hazem met fin à sa grève de la faim

LA DIRECTRICE du journal *El Fadjr*, Hadda Hazem, a mis fin hier à la grève de la faim qu'elle a entamée il y a 8 jours, après un rassemblement à la maison de la Presse à Alger où de nombreux intervenants l'ont appelée à arrêter la protestation. Ce rassemblement a vu la participation de plusieurs journalistes, de directeurs de média et de personnalités du monde universitaire et culturel ainsi que de quelques personnalités politiques de l'opposition. Hadda a entamé sa grève pour protester, dit-elle « contre l'étouffement d'une voix libre». Elle a affirmé que les autorités lui font pression depuis l'été suite à des déclarations qu'elle a faites sur une chaîne de télévision étrangère. Par ailleurs, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a révélé hier, depuis le siège de l'ANEP (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité), que le journal a bénéficié de 76 milliards de centimes de publicité octroyés par l'entreprise nationale en 8 ans. Il a ajouté qu'*El-Fadjr* a bénéficié de 4 milliards de centimes de publicité de l'ANEP durant les 7 premiers mois de 2017.

En outre, le ministre a fait savoir que Hadda Hazem a cumulé des dettes s'élevant à 10 milliards de centimes auprès des imprimeries publiques. S'ajoutent à ce chiffre les frais de loyer des locaux d'*El-Fadjr* à la maison de la presse Tahar-Djaout qu'elle n'a pas payés depuis 13 ans, soit 300 millions de centimes.

Samir Mouloud

LE FBI PRONONCE SON VERDICT :

« Pas de lien visible entre Moscou et la campagne présidentielle »

Le FBI et le département de la Justice des États-Unis n'ont pas réussi à confirmer l'authenticité des allégations tirées du «dossier Trump» selon lesquelles l'entourage du Président américain serait lié au gouvernement russe.



L'United States House Permanent Select Committee on Intelligence a demandé, en août 2017, au FBI et au département de la Justice d'examiner l'authenticité des informations exposées dans le soi-disant dossier Trump, rédigé principalement en juin 2016 et lors de la campagne présidentielle aux États-Unis. Or, les enquêteurs ne sont pas parvenus à établir un lien quelconque «entre le gouvernement russe et la campagne présidentielle de Donald Trump», relate le magazine The Washington Examiner, se référant aux résultats de l'enquête préalable. Le dossier en question, qui aurait été payé avec l'argent de la campagne d'Hillary Clinton, indique notamment que «le gouvernement russe a recueilli des informations compromettantes au sujet de Trump» et que «le Kremlin a été impliqué dans le soutien de sa campagne». À son tour, M. Trump a catégoriquement nié toutes les accusations et a qualifié l'enquête du FBI de «chasse aux sorcières».

Le Congrès américain mène une enquête sur la prétendue «ingérence russe» dans l'élection présidentielle de 2016 aux États-Unis remportée par Donald Trump. De son côté, le FBI a lancé sa propre enquête. Les médias américains publient régulièrement, se référant à des sources non citées, des informations sur des contacts de l'équipe de campagne de Donald Trump avec des fonctionnaires et des hommes d'affaires russes. La Russie a auparavant, et à plusieurs reprises, nié toute tentative d'exercer une influence sur les élections dans n'importe quel pays du monde, Dmitri Peskov ayant qualifié ces allégations d'«absolument infondées». Vladimir Poutine a affirmé le 11 novembre que les enquêtes en cours aux États-Unis sur «le dossier russe» ne font que prouver l'existence d'une lutte politique intérieure dans le pays.

«Je l'ai déjà déclaré à plusieurs reprises. J'estime que tout ce qui est en lien avec ce que l'on appelle aux USA le dossier russe n'est qu'une manifestation de la lutte politique intérieure qui se poursuit» dans le pays, a indiqué le Président russe aux jour-



HARIRI BIENTÔT AU LIBAN

La carte française pour « reconquérir » son ancienne colonie ?

A BEYROUTH, les spéculations vont bon train sur l'évolution des évènements au Liban, après le retour du Premier ministre libanais Saad Hariri, prévu le mercredi 22 novembre prochain, jour de la cérémonie de la fête d'indépendance du Liban. Une chose est entièrement sure : il va y participer en personne. Il l'a dit en personne après son déjeuner avec le président français Emmanuel Macron. Ce qui se passera ultérieurement, c'est l'un de ses proches qui en a parlé pour le journal libanais al-Akhbar : il va présenter sa démission pour le président libanais Michel Aoun. « Après sa démission, il y aura une crise politique… la sortie du tunnel dans lequel nous allons entrer dépend du succès des pressions internationales afin de pousser les Iraniens à contenir le Hezbollah afin qu'il retourne au Liban », a-t-il ajouté, sous le couvert de l'anonymat. Dans ce scénario, ce sont les Français, manifestement de mèche avec les saoudiens, qui devraient jouer le rôle de premier ordre. Celui-ci a été décisif pour obtenir que l'Arabie saoudite laisse sortir le Premier ministre libanais. Ainsi, explique le responsable du Futur, les relations entre M. Hariri et les Saoudiens pourraient très bien se rétablir, sauf s'il obtient quelque chose du Hezbollah. « Nous espérons que les Français parviendront à convaincre les Iraniens d'assouplir leur position. En échange de quoi ils resteront attachés à l'accord nucléaire iranien ». Des sources françaises informées ont révélé pour al-Akhbar que des rencontres sécuritaires franco-iraniennes ont eu lieu dans la capitale espagnole depuis plusieurs semaines afin d'approfondir le rapprochement entre les deux pays sur fond de l'accord nucléaire.

R. I.

ETATS-UNIS

De nouvelles révélations sur le meurtre de Kennedy

JACK RUBY, l'individu qui a assassiné le suspect principal de l'assassinat du Président Kennedy, aurait su bien à l'avance qu'une tentative d'assassinat était préparée, témoignent les documents déclassifiés par les Archives nationales des États-Unis et publiés sur le site de cette organisation. De nouvelles informations, tirées des documents déclassifiés par les Archives nationales des États-Unis pourraient faire la lumière sur l'affaire de l'assassinat du 35e Président américain John F. Kennedy. Ainsi, le politologue de l'Université de Virginie, Larry Sabato a étudié les témoignages de l'informateur du FBI qui avait confié que quelques heures avant l'assassinat de Kennedy, Jack Ruby, l'individu qui a assassiné le suspect principal de l'assassinat du Président Kennedy, l'a contacté pour lui proposer d'aller voir le défilé présidentiel et des «feux d'artifice». «Au moment où les tirs ont éclaté, [l'informateur] était avec Jack Ruby, ils étaient au



coin de l'immeuble, face à la bibliothèque scolaire du Texas. Juste après les tirs, Ruby est parti en direction du bâtiment Dallas Morning News», indiquent les documents. Selon l'informateur, avant la tentative de meurtre du Président, ils ne se connaissaient pratiquement pas. Ces informations ont été remises à l'enquête seulement 14 ans après l'assassinat de John F. Kennedy, soit en avril 1977. Le 9 novembre, NARA a publié la quatrième partie des documents relatifs à l'enquête de l'assassinat du 35e Président américain conformément à une loi du Congrès de 1992 exigeant que tous les documents liés au Président Kennedy soient publiés dans les 25 ans. Les archives avaient déjà publié 3.810 dossiers le 24 juillet et encore 2.891 le 26 octobre. Le Président Donald Trump a donné au FBI et à la CIA six mois, jusqu'au 26 avril 2018, pour justifier que les documents restants ne soient pas rendus publics.

R. I.

EXPOSITION ARTISTIQUE À ALGER

Cycles de la vie d'une autodidacte

Visible jusqu'au mercredi 15 décembre, à l'Institut culturel italien d'Alger, l'exposition Les cycles de l'artiste plasticienne Amina Benboureche comprend une quinzaine d'œuvres inspirées du monde végétal et de l'être humain.

Première exposition individuelle de cette artiste autodidacte, dont le vernissage a eu lieu samedi dernier, elle représente les cycles de la vie. Amina Benboureche célèbre le trait et le dessin digital en matérialisant une grande sensibilité des personnages avec des inspirations puisées dans les éléments. Elle instrumentalise les symboles et exprime des états d'âmes communs dans une collection d'illustrations digitales. Le cycle du temps est exploré dans des lignes monochromes mis en évidence dans des œuvres comme Age de Neptune et Age de soleil. Des tableaux qui traduisent, par des dessins de femmes, la jeunesse, la floraison, l'épanouissement, ou le don de la vie par la mort et la décomposition. En assignant à la femme le rôle de témoin du cycle de la vie, la jeune artiste esquisse dans Terre morte le drame écologique par des visages de femmes laissant place à un crâne ou encore les fleurs se transformant en fumée. Dans cette collection, dame nature est matérialisée depuis son éclosion à son état crépusculaire en passant par le rayonnement et l'épanouissement. L'artiste utilise également beaucoup de symboles berbères et de la mythologie romaine avec une présence notable des bijoux et costumes traditionnels des Aurès. Une autre collection de petits formats exprime des états d'âmes communs que l'auteure exprime par des



dessins confinés dans des cadres circulaires renvoyant au cycle et à l'intimité. La chute, Je vais bien, Visions, Nos blessures, La traversée sont autant de réalisations qui évoquent aussi bien les souffrances tues, l'échec, le mal-être que les rêveries et la méditation. Ce travail est présenté comme la mise en scène d'un univers inquiétant et fragile, peuplé de personnages sensibles nés des expériences intimes et états d'âme de l'artiste. Son monde onirique s'étale sur des lignes transparentes monochromes et parfois des textures malmenées, comme usure de la mélancolie humaine. Les tons de couleurs utilisés renvoient tantôt à la dualité – noir/blanc – et tantôt à la corrosion et à la décomposition organique, témoignage du rapport cyclique dans lequel les douleurs humaines se retrouvent enfermées. Souvent les cercles dans lesquels s'érigent ses personnages les positionnent dans un espace intemporel où ils deviennent la représentation même du tourment, s'ajoute à cela l'utilisation de symboles pour accentuer la dimension ésotérique de leurs conditions. Voilà des illustrations graphiques sur différents supports, réalisées par une artiste qui, au fil de son temps, a élargi ses connaissances à la photographie, au collage et à toutes représentations artistiques à tendance ésotérique et spirituelle.

R. C

PROMOTION DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Des studios dans le Sud

LE MINISTRE de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé, ce dimanche 19 novembre à Illizi, que des studios cinématographiques allaient être créés prochainement au Sud du pays pour promouvoir le cinéma algérien.

En marge de l'inspection de la bibliothèque principale publique Khemaies-Bakta à Illizi, le ministre de la Culture a annoncé que son département « entend présenter au gouvernement un projet de création d'espaces dédiés à l'activité cinématographique à travers différentes régions du pays, dans le cadre de la réforme du paysage culturel, dont le cinéma ». Il a estimé que « le cinéma dans le Sud du pays a un gout spécial et suscite l'intérêt de nombreux investisseurs étrangers, la création de pareils projets culturels dans la wilaya d'Illizi requiert moult moyens, installations, structures hôtelières, aéroports et autres espaces nécessaires, susceptibles de drainer les investisseurs concernés par l'industrie cinématographique dans cette région aux innombrables potentialités naturelles, dont des sites et décors fabuleux ». Selon M. Mihoubi, des actions de coordination sont entreprises avec les autorités locales des wilayas du Sud pour l'identification de terrains susceptibles de servir d'assiettes pour ces studios et contribuer à la promotion du paysage cinématographique en Algérie. La délégation ministérielle a entamé sa tournée dans la wilaya d'Illizi par l'inspection de la bibliothèque principale publique, en cours d'équipement pour un montant de plus de 118 millions DA. Elle est conçue sur deux étages, avec au premier niveau un bloc administratif, une salle d'exposition, des espaces d'animation et une salle d'internet, et au rez-de-chaussée des salles de lecture



et autres servitudes. Le ministre a appelé les responsables de cette structure culturelle à prolonger les horaires d'ouverture après les heures de travail pour permettre aux travailleurs de bénéficier des prestations de cette bibliothèque. Une instruction en ce sens sera donnée à l'ensemble des structures de lectures dans le pays. « Il est nécessaire de coordonner avec les associations culturelles locales pour arrêter un programme à cette structure, en vue d'animer la scène culturelle dans cette wilaya », a soutenu M. Mihoubi, avant d'assurer de la mobilisation de tous les moyens par le ministère de la Culture pour dynamiser la scène culturelle dans cette région du grand Sud. Après s'être enquis de la bibliothèque du lycée Mebarek El Mili à Illizi, riche de quelques 20.100 ouvrages acquis à la faveur d'une convention entre les ministères de la Culture et de l'Education nationale, le ministre a estimé nécessaire de « renforcer le lectorat en milieu scolaire pour former une génération éprise de lecture pour développer ses capacités cognitives et ses connaissances ». Le ministre a, lors d'une rencontre tenue au terme de sa tournée dans la wilaya, pris connaissance des activités des espaces d'expo-ventes de produits de l'artisanat. Sur site, il a souligné que les parcs culturels revêtent un grand intérêt et qu'il appartient d'ouvrir un large débat sur le développement du territoire et des parcs culturels, et de rechercher de nouveaux mécanismes à même d'étendre les parcs culturels sans porter atteinte à la question du développement local.

APS

SORTIR

DEDICACE
Rencontre avec Amin Khan pour la dédicace de son ouvrage Nous autres-Notre rapport au monde- Penser !, éditions Chihab. Le mardi 21 novembre. 14h. Librairie Générale. El Biar-Alger. Une pensée utile à la société algérienne parce qu'elle lui permettra de sortir du doute et du désarroi…

GASTRONOMIE
2e Semaine de la cuisine italienne à Alger jusqu'au dimanche 26 novembre avec l'Institut culturel italien. Mercredi 22 novembre.
Rencontre Lire, c'est un goût ! Les contes à table, quand la littérature et la cuisine se rencontrent avec Anna Molino, éditrice de Leone Verde, et Anna Vivarelli. Librairie L'Arbre à dires. 18h. Sidi Yahia, Alger.

CINE-ESPANA
Cycle de cinéma espagnol Opéras Primas : Histoires et Chansons jusqu'au jeudi 07 décembre. Institut Cervantès d'Alger. Le jeudi 23 novembre: La Pols de Llàtzer Garcia. Le 30: La Muerte in la Alcarria de Fernando Pomares. Le 07 décembre: La Puerta Abrierta de Marina Seresevsky. 18h. Sous-titrage en français. Entrée libre.

PATRIMOINE
- Conférence Le patrimoine et l'imaginaire esthétique par Ridha Djemai, docteur en philosophie de l'art et enseignant-chercheur au département des arts à l'Université de Mostaganem. Samedi 25 novembre. 14h.
- Conférence Restauration de la mosaïque in situ par Mohamed Cherif Hamza, docteur en archéologie antique. Samedi 02 décembre. 11h.
Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

THEATRE
Représentation de la pièce théâtrale Babour eghraq du dramaturge Slimane Benaïssa. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi d'Alger. 18h30. Le dimanche 26 novembre. Une œuvre classique jouée en trio avec humour sur la situation en Algérie.

DIALOGUE
Trio Hiwar en concert. Le lundi 27 novembre. 18h. Institut français de Constantine. Rishab Prasanna : flute indienne, Issa Murad : oud arabe, Salim Beltitane : percussions. Dialogue entre l'Inde, l'Orient et le Maghreb.

SOUFI
Lila Borsali en concert Soufia. Le jeudi 30 novembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Chants et mélodies soufies. Merveilles du samaâ, profondeur des ahkam, histoires de sages soufis. Accès: 800 DA

PHOTO
Exposition Il y a cent ans en Algérie jusqu'au jeudi 30 novembre. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23 à Alger. Une centaine d'œuvres en noir et blanc sur la vallée du Mzab et du Sud d'Algérie: Enfance, vie dans les ksour, travail de la terre et des palmeraies, récoltes, inondations, partage des eaux, l'identité des autochtones et des communautés.

ANDALOU
L'interprète de musique andalouse Manal Gherbi en concert En toute intimité. Le vendredi 08 décembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès: 800 DA. Son premier spectacle de musique sanâa, hawzi, melhoun... et musiques du monde.

ART
L'artiste Amina Benboureche expose Cycles jusqu'au vendredi 15 décembre. Institut culturel italien d'Alger. Réalisation d'illustrations graphiques sur différents supports.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DES SCIENTIFIQUES ONT MODIFIÉ L'ADN D'UN HOMME VIVANT

Une étape prometteuse pour le développement de thérapies géniques

C'est une première mondiale. Hier les médecins de l'hôpital d'Oakland ont directement édité l'ADN d'un Américain de 44 ans en y ajoutant un nouveau gène, rapporte l'agence Associated Press.

Originaire de l'Arizona, Brian Madeux a reçu en injection des milliards d'exemplaires d'un gène correcteur et de ciseaux moléculaires pour couper son ADN et les y insérer en un point précis.

Le patient souffre de la maladie de Hunter, une maladie génétique dégénérative qui empêche la formation d'une enzyme, et qui entraîne des douleurs articulaires, une perte d'audition, des problèmes cardiaques et respiratoires sous sa forme modérée. La plupart des personnes sont cependant atteintes d'une forme beaucoup plus sévère de cette maladie, qui entraîne alors un décès avant l'âge adulte.L'Américain, un ancien chef cuisinier marié à une infirmière, doit chaque semaine recevoir une dose de l'enzyme manquante. Mais ce traitement coûteux ne fait qu'atténuer certains symptômes. Il a déjà été opéré 26 fois, avant d'accepter la thérapie génique.

"Je suis volontaire pour prendre ce risque", témoignait-il auprès d'Associated Press. "Avec un peu de chance, cela m'aidera, ainsi que d'autres." Ce traitement est en effet exceptionnel. Habituellement, les gènes sont injectés, directement ou grâce à un virus, dans des cellules prélevées sur le patient puis réinjectées. Brian Madeux, lui, l'a reçu directement sur son lit d'hôpital, avec une perfusion de trois heures encadrée par plusieurs médecins.

Avec le gène transporté par un virus modifié pour le rendre inoffensif, les scientifiques ont introduit deux protéines avec des doigts de zinc. Dans le foie, ces derniers localisent la partie de l'ADN où doit se placer le nouveau



gène, et le découpent comme un ciseau pour qu'il puisse s'y placer. Il suffirait de corriger l'ADN d'1% des cellules du foie pour traiter avec succès la maladie dont souffre Brian Madeux, indiquait son docteur et le directeur de l'étude, Paul Harmatz.

VERS LE "GRAAL" D'UNE THÉRAPIE GÉNIQUE EFFICACE

Mais le procédé n'est pas sans risques. "Quand vous placez un morceau d'ADN au hasard, des fois ça marche bien, des fois ça ne fait rien et des fois ça cause des dégâts", indique à l'Associated Press Hank Greely, bioéthicien à l'université de Stanford. Une fois le gène injecté, il n'est plus possible de faire demi-tour. Certains patients développent des cancers, d'autres développent une réponse immunologique contre le virus, qui peut être mortelle.

Il ne peut pas y avoir de deuxième tentative, précise Paul Harmatz auprès de CNN, puisque le corps réagit alors face au virus. Il a passé la nuit auprès de son patient, pour vérifier s'il n'y avait pas de complication. Dans 3 mois, ce dernier retournera le voir pour vérifier si le gène s'est bien inséré.

La thérapie, si elle fonctionne, ne corrigera pas les dégâts passés de sa maladie. Il n'en reste pas moins enthousiaste. "J'ai l'attendu toute ma vie, quelque chose qui puisse potentiellement me guérir."

Surtout, cette injection ouvre de nouvelles perspectives pour la médecine. "C'est un nouveau monde pour la science", assure auprès de CNNTerri Klein, présidente par interim de la National MPS Society, une association dédiée aux patients qui souffrent de la maladie de Hunter. Pour elle, cette opération est un "bond en avant".

"C'est un pas prometteur pour le Graal tant attendu d'une thérapie génique dont les effets persistent", poursuit pour sa part le docteur Sanjeev Gupta, professeur de médecine et de pathologie à l'université de médecine Albert Einstein, à New York.

TESTS DE VIEILLISSEMENT :

Il en existe de nombreux, mais sont-ils fiables ?

UNE ANALYSE de sang seule va laisser passer un grand nombre d'aspects du vieillissement, environ 7 ou 8 autres aspects de la physiologie qui pourraient contribuer à apporter une mesure plus fiable de l'âge biologique

Beaucoup d'entre nous, passé un certain âge, veulent savoir s'ils vieillissent plus vite ou plus lentement que leur âge chronologique. Télomères test, tests sanguins basés sur des biomarqueurs du vieillissement ou encore tests ADN ou quizz en ligne, la comparaison de 11 tests montre par cette équipe de la Duke révèle leur manque de convergence sur l'estimation du vieillissement biologique. Un banc d'essai présenté dans l'American Journal of Epidemiology qui alerte finalement sur l'aspect partiel de tels modes diagnostiques et sur la nécessité, en matière de vieillissement de mesurer toutes sortes d'aspects différents de la physiologie, des gènes aux marqueurs sanguins en passant par l'équilibre et la force de préhension…

Cette étude à vie menée auprès de près de 1.000 participants de Nouvelle-Zélande, suivis de la naissance à l'âge de 38 ans, en moyenne a comparé les résultats de différents tests à un ensemble de mesures physiques du vieillissement dont l'équilibre, la force de préhension, la coordination motrice, les limitations physiques, la fonction et le déclin cognitifs, la santé autodéclarée et le vieillissement facial. L'équipe suivant la cohorte d'étude avait précédemment conclu qu'un ensemble de 18 mesures biologiques pouvait être utilisé pour évaluer le rythme du vieillissement. L'analyse est ici élargie pour vérifier si d'autres mesures, en particulier sur lesquelles sont basés les tests de vieillissement, sont concordantes, à l'âge de 38 ans.

Les gens vieillissent à des rythmes différents :

au-delà de la curiosité de chacun sur son âge biologique, la donnée « patient » est importante en pratique clinique, notamment en médecine gériatrique, souligne l'auteur principa,l Daniel Belsky, professeur de sciences de la santé à l'Université Duke.

Il est prématuré de commercialiser des tests de vieillissement, expliquent ici les auteurs : « Quand on mesure toutes sortes d'aspects différents de la physiologie d'une personne, des gènes aux marqueurs sanguins, en passant par l'équilibre et la force de préhension, on voit beaucoup de différences dans les résultats ».

Des télomères : en effet, lorsque les chercheurs comparent le résultat associé à l'ensemble des mesures physiques du vieillissement recueillies auprès des participants, la mesure d'un seul de ces facteurs, la longueur des télomères par exemple, n'est pas, à elle-seule, significative.

De « l'horloge épigénétique » : c'est idem pour la « méthylation» de l'ADN, ou signature épigénétique envisagée de l'âge : ces contrôles moléculaires qui régissent si un gène est actif ou non ont été suggérés par d'autres équipes comme des horloges censées mesurer le taux de vieillissement. Ici, l'équipe montre que les différentes horloges épigénétiques testées semblent bien illustrer l'âge chronologique mais l'âge physiologique ou cognitif.

Des différents marqueurs et algorithmes associés : enfin, sur les algorithmes développés par d'autres équipes pour analyser une série de mesures physiologiques, dont des marqueurs sanguins et des tests de la fonction cardiaque et pulmonaire, le « signal » est certes un peu plus fort mais pas toujours concordant.

Et lorsque l'équipe étudie le lien statistique entre les différents tests, les mesures physiologiques sont souvent plus représentatives que les télomères-tests ou les horloges épigénétiques.

Mais aucune de ces mesures n'est suffisamment efficace pour estimer l'âge biologique d'un patient et être prise en compte dans un examen de santé annuel.

Le vieillissement se produit à des rythmes différents dans différents tissus du corps, et ce constat explique pourquoi des tests portant sur différents aspects de l'organisme ne peuvent être représentatifs du vieillissement global : une analyse de sang laisse passer un grand nombre d'aspects du vieillissement, environ 7 ou 8 autres aspects de la physiologie qui pourraient contribuer à apporter une mesure plus fiable.

Mais le besoin clinique est là et la recherche se poursuit. Alors que d'autres équipes planchent sur de nouvelles thérapies capables de ralentir le vieillissement, il sera également nécessaire de voir « si ça marche ».

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

-Rencontre internationale sur le traitement de la douleur les 25 et 26 novembre à Oran

Le traitement de la douleur sera au centre des deuxièmes journées internationales de l'éthique médicale prévues les 25 et 26 novembre prochains à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Plus de 40 communications sont programmées à cette occasion, et devront aborder les deux formes de douleur, aiguë et chronique, a expliqué Pr. Layadi, également chef du service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle du CHUO.

-Le 24ème congrès de la SACOT du 1 au 3 décembre à Oran

Le 24ème congrès de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique aura lieu du 1 au 3 décembre prochain à Oran, avec la participation de plus de 200 spécialistes algériens et étrangers, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Cette édition propose deux thèmes: "Les déformations des membres inférieurs de l'enfant: de l'examen radio-clinique à la réparation chirurgicale" et "Les fractures du coude chez l'enfant". «Le choix des deux thèmes n'est fortuit, puisque les déformations ou malformations des membres inférieurs de l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie, ainsi que les fractures du coude représentent 10 % de l'ensemble des fractures des membres supérieurs avec un fort risque de complication", a-t-on souligné. Un riche programme est concocté pour les 3 jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences d'enseignement, des séances thématiques, des communications orales.

-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif

-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida

-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine

-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès

-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine

(2EME PARTIE)



Du caractère miraculeux De la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui

De telles coutumes n'étaient cependant pas générales et dans beaucoup de tribus, les femmes jouaient un rôle éducatif, social et parfois politique non négligeable. La femme est pour son mari le symbole même de son honneur. Les femmes participaient aux grandes batailles pour galvaniser l'énergie des guerriers, contrôler leur courage, donner à boire aux combattants, soigner les blessés, enterrer les morts, comme le joueront plus tard les musulmanes dans les batailles opposant les croyants, chevaliers de la foi aux polythéistes.



En revanche, il y eu bien la pratique d'enterrer vivantes, les filles en bas âges, mais c'était le fait de certaines classes, d'un rang social inférieur sur les plan matériel et moral, pratique sauvage contre laquelle le Saint Coran, se souleva énergiquement. En effet, la Sourate dite : «les Abeilles » dispose dans ses versets 57, 58 et 59 : « Et ils assignent à Dieu des filles. -Pureté à Lui - et à eux- mêmes, ce qu'ils désirent. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, cependant qu'il suffoque. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit- t-il la garder malgré la honte, ou l'enfuira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement. ! ».

Ainsi, sont blâmés à la fois : l'impiété d'attribuer des enfants à Dieu, l'illogisme de faire de ces enfants des filles (tandis qu'on se souhaite à soi même des garçons), et la criminelle pratique de tuer les filles au berceau. De plus, vient s'ajouter une autre hérésie à savoir : les anges furent longtemps considérés, auprès des idolâtres, comme filles de Dieu.

Du point de vue religieux, l'Arabie était idolâtre, rares ceux qui avaient embrassé des religions monothéistes telles le christianisme ou le judaïsme. Les citoyens mecquois, les plus épanouis, eurent la notion d'un Dieu unique, mais auquel ils firent intercéder des divinités créées de toutes pièces, servant d'intermédiaires entre le Seigneur Tout Puissant et les humains.

D'autre part, et chose assez curieuse, ils ne croyèrent ni à la résurrection, ni à la vie de l'Au-delà. Ils eurent conservé le pèlerinage à la Maison sacrée, la Ka'ba, édifice élevé par le père des Prophètes Abraham, assisté de son fils aîné Ismaël, Salut Divin Sur Eux. Mais les deux mille ans qui séparèrent ces Arabes du Vénéré Prophète Abraham, firent dégénérer ce pèlerinage en une foire commerciale, une idolâtrie sordide sans la moindre influence sur le comportement individuel, tant social que spirituel.

L'une des coutumes les plus anciennes qui s'observaient chez les Arabes était la vendetta, ou poursuite du droit privé qui par le jeu des coutumes devenait un droit tribal. La tribu était tenue de protéger chacun de ses membres dans sa personne, ses biens et son honneur. La victime d'un meurtre devait être vengée par sa tribu, sous peine pour celle-ci, d'être à jamais déconsidérée, méprisée et de créer un précédent dangereux pour son existence même. La tribu était solidairement responsable de tout meurtre, commis par l'un de ses membres, et chacun de ces derniers, devaient répondre d'un meurtre commis par lui-même ou par l'un de ses contribues.

Les mobiles du meurtre, y compris la légitime défense et l'identité du meurtrier importaient peu.

La loi de la vengeance ne limitait pas la sanction à l'unique agresseur, mais l'étendait à toute la tribu, et transformait ainsi le meurtre en une affaire d'honneur à régler entre collectivités, soit par la livraison et la mise à mort du coupable, soit par un dédommagement matériel ou rachat du sang (Diya) attribuable aux ayants droits, supportée par le meurtrier lui-même et en cas de carence, par sa tribu, ou enfin par une guerre d'extermination.

Les conflits moins graves entre individus ou tribus, étaient soumis à l'arbitrage d'un homme, auquel la commune renommée, reconnaissait une impartialité fondée sur une grande expérience, une sagacité éprouvée et une maîtrise dans l'art divinatoire. Cet arbitre qui était également un devin (kâhin), était choisi d'un commun accord par les parties au conflit. Lorsque le « hakam » après étude de l'affaire et réflexion, prononçait sa sentence, il considérait son rôle terminé et ne se souciait nullement de son application, car il était considéré par les belligérants comme jurisconsulte, et non comme juge.

Une autre coutume fort en honneur, chez les Arabes, était le droit du voisin et de l'hôte de passage. L'honneur imposait à tout homme d'assister son voisin, de le convier au repas qu'il offrait, de l'associer à ses joies et à ses peines, de ne rien entreprendre contre lui, de ne le trahir en rien, de considérer ses filles et son épouse comme sacrées. Pour la même raison, l'hôte était sacré et avait droit à une hospitalité durant au moins trois jours ; un dicton prescrit à cet égard : « A l'hôte on doit servir ce qu'il y a de meilleur dans la tente, veiller avec lui jusqu'à ce qu'il ait sommeil et lorsqu'il s'en va on doit l'accompagner jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité. »

D'autres coutumes qu'il serait long d'exposer dans ces pages limitées, dénotent chez les Arabes païens, un idéal moral impliquant, à côté de certaines moeurs sauvages particulières à quelques tribus, comme le crime d'enterrer des fillettes vivantes, des qualités exceptionnelles : vaillance et loyauté dans les combats, fidélité à la parole donnée, protection des faibles, respect de la vieillesse, mépris de la mort, une franchise qui ne s'embarrassait pas de grossièreté, un engouement marqué pour la poésie, un profond sentiment de l'égalité, une grande sensibilité et le culte de la beauté féminine, protégée celle là, de toute déviation déshonorante.

Les plus hautes vertus de la race étaient à leurs yeux l'éloquence, la générosité et la bravoure symbolisée par le sabre.

Il convient de souligner par ailleurs, que la géographie du pays et le climat y régnant condamnaient l'Arabe païen à vivre à l'intérieur de sa presqu'île ingrate, dans une anarchie chronique en terrien errant, sensible, courageux, mais sans grande imagination et sans le moindre penchant pour une vie communautaire organisée.

Le destin des Arabes paraissait celui d'un peuple obscure, médiocre, sans promesse d'avenir, contrasté, instable, inquiet, raffiné et sauvage à la fois, préoccupé avant tout de sa subsistance immédiate. Son histoire n'est marquée ni par des aspirations politico morales, ni par des inventions techniques extraordinaires. On ne note en effet aucune évolution sérieuse de ses institutions, aucune manifestation d'un art ou d'un savoir remarquable au cours de son histoire millénaire, aucune intervention dans le choc des Empires environnants, aucune participation importante aux grands mouvements de l'histoire, et encore moins à l'épanouissement d'une forme de civilisation, tant il est vrai que celle-ci n'est, en vertu d'un processus constant, ni le fait des races homogènes, ni celui des coureurs de grands chemins.

Est-ce à dire que les Arabes n'aient eu aucune civilisation avant l'Islam ? Ce serait faire table rase d'un apport qui n'est pas négligeable. En effet, la richesse de la langue Arabe ancienne, qui, par sa morphologie permettait au dernier des chameliers d'avoir le sentiment de la racine étymologique et des formes verbales et nominales, témoigne au contraire d'une indéniable culture.

Cette richesse synonymique, indique également une grande faculté de discernement et d'observation, et l'extrême souci de la clarté, renforçant ainsi le goût spécifique des Arabes, marqué pour la propriété des termes, la concision, l'exactitude, l'horreur des amphibologies souvent confuses, des expressions vicieuses de la prolixité. « Le meilleur langage, disaient-ils, consiste à exprimer beaucoup d'idées en peu de mots. » Cette richesse a drainé toute une technologie commerciale, agricole et artisanale qui suppose une connaissance approfondie dans ces domaines.

La pureté de la langue des tribus du centre, en particulier des Hawâzine, a, durant des siècles, servi de référence, aux philologues, aux grammairiens, aux orateurs, aux narrateurs et aux poètes postérieurs. La poésie demeure par conséquent, la manifestation la plus frappante de la civilisation des Arabes avant l'Islam. En effet, pour les vieilles tribus arabes, le poète était la marque d'une faveur divine, envers son clan. Il était à leurs yeux un « voyant » d'une nature spéciale, un être privilégié, en relation mystérieuse avec le monde invisible. Ils prétendaient que ses vers lui étaient inspirés par les Djinns.

La poésie Arabe antéislamique occupait une place si importante dans la vie, que des foires poétiques étaient organisées annuellement, durant les mois de trêve, en des centres fort célèbres, comme , Ukadh , Dawmat-el-Jandel, Sana'â, Sihar, Majna, etc. foires qui donnaient lieu à des concours poétiques. Les poèmes couronnés étaient, dit-on, écrits en lettres d'or, et affichés au Temple sacré de la Ka'ba.

De la prose arabe antéislamique, il nous reste peu de choses : une prose rimée, attribuée aux devins, aux juges arbitres, des proverbes, des maximes, des apophtegmes et surtout les fables de Loqmân.

NATATION - CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (100M DOS):

L'Algérien Bouhamidi remporte l'or pour la deuxième fois

LE NAGEUR ALGÉRIEN Mohamed Ryad Bouhamidi a remporté dimanche la médaille d'or du 100m dos (catégorie 14-15 ans), lors de la 4ème journée du 13è Championnat arabe de natation (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire (Egypte).Bouhamidi (15 ans, USM Alger), a réalisé un temps de 58.29, devant le Libanais Ramy El Ghaziri (1:00.68) et l'Egyptien Ahmed Younis Naser (1:02.13).Le jeune Bouhamidi ajoute donc une deuxième médaille d'or à son escarcelle, après avoir obtenu le vermeil du 200m dos avec un chrono "prometteur" de 2:04.35, samedi. La compétition, qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ) en Argentine, est dotée d'importantes primes pour les médaillés (un million et demi de dollars pour le champion contre 600.000 dollars pour le second, alors que les 3è et 4è toucheront 200.000 dollars chacun).

NATATION/CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (100 M DOS):

L'Algérien Ardjoun décroche sa deuxième médaille d'or

LE NAGEUR algérien Abdallah Ardjoun, a remporté dimanche la médaille d'or du 100 m dos (catégorie 16-18 ans), lors de la 4ème journée du 13è Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Ardjoun (16 ans, l'ASPTT - Alger), a réalisé un très bon chrono 56:52, devant l'Egyptien Omar Adel Abbas (58:86) et l'autre Egyptien Yousef Ashraf Mahmoud (1:00.16).
Ardjoun, ainsi ajoute sa deuxième médaille d'or, après avoir dominé la
course du 200 m dos un temps de (2:04.28), hier samedi. L'Algérie prend part avec 38 athlètes au 13è Championnat arabe de natation de jeunes catégories (Benjamins, Minimes, Cadets et juniors/garçons et
filles) avec la participation d'une dizaine de pays, est qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ).

CHAMPIONNAT ARABE JEUNES DE NATATION (200M BRASSE):

L'Algérien Balamane décroche le bronze

LE NAGEUR algérien Moncef Balamane a obtenu dimanche la médaille de bronze du 100 m brasse (catégorie 16-18 ans), lors de la 4ème journée du 13è Championnat arabe de natation (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Balamane (16 ans, USM Alger) a réalisé un chrono de 2:22.31, derrière le Jordanien Amro Basil Al-Wir (2:19.61 - Or) et le Tunisien Adnen Beji (2:19.84 - Argent).L'exsociétaire du NR Dély Ibrahim remporte ainsi sa deuxième médaille du championnat, après avoir pris l'argent du 100m brasse avec un temps de 1:05.38, samedi.

LE BRONZE POUR L'ALGÉRIENNE BELKACEMI

LA NAGEUSE algérienne Khensa Belkacemi a remporté dimanche la médaille de bronze du 200m brasse (catégorie 12-13 ans), lors de la 4è journée du 13è Championnat arabe de natation (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Belkacemi a réalisé un temps de 2:47.81, derrière les deux Egyptiennes Rawan Tamer Mohamed (2:39.84 - médaille d'or) et Laila Ahmed Adel (2:46.59 - médaille d'argent).

VOILE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2017 (RSX ET BIC-TECHNO)

L'Algérie avec dix représentants en Egypte (Fédération)

Dix (10) véliplanchistes (6 garçons et 4 filles) représenteront l'Algérie dans les spécialités RSX et Bic-techno des prochains Championnats d'Afrique, prévus du 27 novembre au 3 décembre 2017

En Egypte, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).Huit de ces dix véliplanchistes (4 garçons et 4 filles) seront engagés dans la spécialité Bic-techno, où l'Algérie ambitionne de décrocher une qualification pour les prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ), prévus en 2018, en Argentine.
Pour ce qui est de la spécialité RSX, ouverte aux seniors et aux moins de 19 ans, l'Algérie ne compte engager que deux véliplanchistes, et qui seront "tous les deux des messieurs" selon la FAV.Le quota du continent africain pour la spécialité Bic-techno lors des prochains JOJ sera de quatre véliplanchistes (2 garçons et 2 filles), qui doivent être obligatoirement de nationalités différentes, suivant les règlement en vigueur. Pour bien préparer le rendez-vous continental en Egypte, et augmenter par la



même occasion les chances de ses véliplanchistes à se qualifier aux JOJ de Buenos Aires, la sélection algérienne a effectué, entre septembre et octobre derniers trois stages bloqués à l'Ecole nationale des sports aquatiques et subaquatiques d'Alger-Plage.Un total de 24 membres composera la délégation algérienne en Egypte et qui se rendra sur place deux jours avant le coup d'envoi de la compétition, pour permettre aux athlètes de tâter le terrain. La FAV aspire également à bien préparer ces athlètes (nés entre 2000 et 2003) en prévision des jeux Africains de la Jeunesse (JAJ), qui se dérouleront en 2018 en Algérie, et pendant lesquels les internationaux algériens seront appelés à défendre les titres continentaux, conquis entre 2014 et 2015 dans les spécialités RSX et Bic-techno. C'est le véliplanchiste Hamza Bouras qui avait remporté le titre continental de 2015, en RSX.
Une spécialité dans laquelle il avait succédé à son compatriote Ramzi Boudjaâtit, sacré en 2014, à Béjaïa.L'encadrement technique de la sélection algérienne sera assuré par l'entraîneur Abdennacer Goudjil en RSX et par Manar Bouhadjir en Bic-techno.

LISTE DES ATHLÈTES CONCERNÉS PAR LES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2017 :
Spécialité RSX :
- Hamza Bouras (seniors)
- Ramzi Boudjaâtit (U19)
Spécialité Bic-techno :
- Garçons : Imad Berghit, Ramy Boudrouma, Imad Boussaha et Islam Naga.
- Filles : Naïla Rezouani, Djihane Maïti, Lina Aït Slimane et Ikram Abid.

HANDI-BASKET / CAN-2017 (MESSIEURS)

3è succès pour l'équipe algérienne

L'ÉQUIPE NATIONALE algérienne du handi-basket a remporté son 3è succès au Championnat d'Afrique des nations qui se déroule à Durban en Afrique du Sud (18-24 novembre), en dominant l'Angola sur le score 76-29, dimanche pour le compte de la deuxième journée de la compétition. Au cours de cette rencontre, l'entraineur national Lahcen Tagmi a fait tourner son effectif en intégrant quatre nouveaux joueurs par apport aux deux premiers matchs: Rafik Mansouri, Abdenour Benredouane et Maatou Sofiane, épaulés par Halim Badache. Le score large des quatre Quarts de temps (24-4, 18-8, 17-10 et 17-7) reflète la domination des Algérienne dans un match à sens unique en attendant les deux rencontres de ce lundi contre l'Egypte et l'Afrique du Sud qui s'annoncent ardues .Lors de ses deux premiers matchs, l'Algérie avait battu respectivement le Kenya 107-13 et le Maroc 56-52 .Dans les autres rencontres du Dimanche, le Zimbabwe a dominé l'Angola 30-64 et l'Egypte a disposé de l'Afrique du Sud (70-35).Chez les dames, la sélection algérienne, conduite par l'entraineur Zigh Djawad s'est baladée face au Kenya 87-00 (26-0, 34-0, 10-0 et 17-0), grâce notamment à la capitaine Khemgani, auteur de 21 points. Outre l'Algérie, le championnat des messieurs regroupe l'Afrique du Sud, Maroc, Egypte, Zimbabwe, Angola et Kenya. La compétition se jouera en un premier tour, puis les demi-finales et la finale.Le tournoi des dames a enregistré la participation de quatre équipes seulement, l'Algérie, l'Afrique du Sud, Kenya et le Zimbabwe. Un premier tour devra déterminer les animateurs de la demi-finale et puis la finale.

RÉSULTATS DES MATCHS DU DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017:
Messieurs:
Angola - Zimbabwe 30-64
(9-15, 4-13, 9-19, 8-17)
Afrique du Sud - Egypte 35-70
Algérie - Angola 76-29
(24-4, 18-8, 17-10 et 17-7)
Afrique du Sud - Kenya 134-18
(28-5, 35-5, 24-2, 47-2)
Dames:
Algérie - Kenya 87-00
(26-0, 34-0, 10-0 et 17-0)
Afrique du Sud-Zimbabwe 38-7
(11-0, 10-2, 12-3 et 5-2)

LUTTE/CHAMPIONNAT DU MONDE (U-23)

Quatre Algériens présents à Bydgoszcz en Pologne

LA SÉLECTION algérienne de lutte associée (gréco-romaine et lutte libre) sera présente avec quatre lutteurs aux championnats du monde 2017 des moins de 23 ans, prévus du 21 au 26 novembre à Bydgoszcz en Pologne.
Il s'agit de Boudjemline Adem (Gréco-romaine-85 KG), Sid Azara Bachir (GR - 80 KG), vainqueur de la médaille de bronze aux mondiaux juniors de Macon (France), Laouni Abdennour (GR -59 KG) et Kherbache Abdelhak (Lutte Libre- 57 KG).Sous la conduite du staff technique national, composé du Roumain Rusu Dumitru Cornell, Benjedaa Maazouz (lutte gréco-romaine) et Aoune Fayçal (lutte libre), les quatre Algériens ont effectué une série de stages en Algérie et à l'étranger (Roumanie et Hongrie), ponctués par un tournoi international à Helsinki en Finlande.
"Nous avons sélectionné les quatre meilleurs athlètes de la lutte gréco-romaine et lutte libre, notamment Sid Azara Bachir, vainqueur de la médaille de bronze au tournoi international de Helsinki.", a déclaré à l'APS le Directeur technique national (DTN) de la FALA, Arezki Aït-Hocine.
Pour le même responsable, "le rendez-vous de Bydgoszcz verra la participation des meilleurs lutteurs mondiaux dont la majorité étaient présents aux derniers mondiaux seniors de Paris en France."'A vrai dire, la tâche de nos lutteurs sera difficile en présence des meilleurs athlètes de la discipline, mais nous allons participer avec l`objectif d`aller le plus loin possible. Avec ce genre de compétitions qu'on va évoluer le niveau de nos athlètes en vue des prochaines échéances."
Les épreuves de la lutte gréco-romaine débuteront mardi avec l'entrée en lice de Boudjemline Adem (GR -85 KG) et Sid Azara Bachir (GR -80 KG), alors que Laouni Abdennour (GR -59 KG) entrera en lice mercredi. Le rendez-vous de Bydgoszcz s`annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l`occasion de jauger leur capacités avec les meilleurs athlètes mondiaux de la discipline.

CHAÂBANE MERZEKANE (EX INTERNATIONAL):

«Avec son rendement actuel, l'EN risque même de ne pas se qualifier à la CAN»

L'ancien international algérien, Chaâbane Merzekane, estime que l'équipe nationale n'a pas été convaincante lors les deux matches disputés contre le Nigeria et la RCA. Et si tout le monde croit que la suite des éliminatoires de la CAN-2019 sera une simple affaire pour les Verts, lui, pense plutôt le contraire.



«Avec ce rendement les choses ne seront pas faciles lors des éliminatoires de la CAN 2019, ce n'est pas gagné d'avance car la Gambie, le Togo et le Bénin ne vont pas se laisser faire. Il faudrait mettre une nouvelle stratégie et faire les choix justes à l'avenir», a-t-il averti. Merzekane reproche en effet à son ancien coéquipier en équipe nationale, Rabah Madjer, de ne pas faire le bon choix, d'où le visage inquiétant des Fennecs lors de leurs deux précédentes rencontres de la semaine passée.Pour l'ancien entraîneur de l'USMH et du NAHD, «il faudrait sélectionner des joueurs confirmés et ne pas mettre dans le bain des joueurs moyens pour ne pas dire faible», a-t-il fulminé. Et de continuer : «On s'attendait à mieux de la part de l'EN contre un adversaire présenté comme modeste qui n'est pas coté en Afrique mais sur le terrain on a vu une équipe centrafricaine bien organisée qui nous a mis en difficulté même si à la fin le résultat était en faveur de la sélection algérienne.Au risque de me répéter, la prestation de l'Algérie n'a pas été convaincante». L'arrière droit de l'équipe nationale lors du Mondial-1982 a noté plusieurs lacunes au sein du ''Club Algérie'' version Madjer. «Sur le plan organisationnel, il n'y avait pas de cohérence dans le jeu de l'équipe alors que le positionnement des joueurs était anarchique je m'explique, Mahrez et Brahimi deux attaquants de couloir ont joué dans l'axe, Ferhat un joueur excentré s'est retrouvé encore une fois milieu relayeur, Djabou un joueur précieux dans la dernière passe a été placé sur le côté gauche», a-t-il déploré.

SUITE À LA DÉCISION DE LA CAF

EN : des spéculations erronées

APRÈS LA DÉCISION prise par la confédération africaine de football relative au report de la deuxième journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique prévus initialement au mois de mars 2018, à la demande des cinq représentants qualifiés à la Coupe du monde, des spéculations prévoient une année blanche pour notre sélection nationale. En réalité, les Fennecs seront plus que jamais, exposés aux rencontres amicales précompétitives contre les grands calibres mondialistes qui préparent la prochaine coupe du monde en Russie. En effet, la qualification de nos voisins maghrébins pour cette échéance planétaire, en l'occurrence le Maroc, la Tunisie et l'Egypte, nous offre en contrepartie plusieurs confrontations contre les futures adversaires des Nord-Africains puisque, en attendant le tirage au sort des groupes préliminaires qui fixeront les débats du premier tour de la coupe du monde, les Fennecs demeureront la destination idéale pour les adversaires des Egyptiens, des Marocains et des Tunisiens. Un détail important qui échappe une fois de plus aux nouveaux dirigeants de la FAF et notre staff technique en particulier.

B. Abderrezak

SITUATION DU SPORT EN ALGÉRIE

Y a-t-il vraiment une commission à l'APN ?

CONTRAIREMENT aux années précédentes, la commission parlementaire chargée de la jeunesse et du sport et des mouvements associatifs reste toujours en marge des vagues scandaleuses qui submergent le milieu sportif. Les représentants du peuple, élus pour accomplir le devoir constitutionnel, ne se sentent pas vraiment concernés par cette situation et se contentent donc d'admirer le désordre qui se propage dans nos instances sportives. Manque d'installations sportives, infrastructures fermées, conflits majeurs, affaires de mœurs et plein d'autres scandales, la commission parlementaire de la jeunesse et du sport et des mouvements associatifs, présidée par Ratiba Ayad, ne s'est toujours pas manifestée, malgré les cris de détresse de la communauté sportive qui ne demande qu'à sortir de cette médiocrité avec moins de dégât.

Pourtant, réputée dans le passé par ses interventions sur le terrain et la rigueur dans ses auditions, la commission garde le silence, et ce, devant suffisamment d'arguments qui font rage dans toutes nos disciplines sportives, notamment en sports académiques, car même l'innocence relevant du sport scolaire déclaré forfait au dernier championnat du monde qui s'est déroulé en France n'est pas épargnée par ces désagréments, notamment la participation des faux universitaires aux Universiades de Taipei. Néanmoins, l'opinion publique qui grogne contre les dépassements enregistrés, demeure la seule voix pour exprimer les désarrois, dont l'infraction des textes législatifs qui sont clairement fragmentés. Des lois mises en application après l'aval de ces mêmes représentants du peuple.

Belkheir Abderezak

LIGUE 2 MOBILIS/ WA TLEMCEN

Déjà dix points perdus à domicile

LE WA TLEMCEN, nouveau promu en Ligue 2 algérienne de football, est en train de montrer des signes de faiblesse à domicile où il a laissé filer pas moins de dix points après 12 journées de championnat. Un bon "pactole" raté et qui aurait permis au Widad de bien se positionner au classement et éviter par là même une pression inutile qui pèse désormais sur les épaules de ses joueurs surtout que l'équipe ne compte que cinq unités d'avance sur la lanterne rouge le RC Kouba. Le WAT, qui a dominé de la tête aux épaules le championnat amateur la saison passée, trouve du mal à reproduire les mêmes performances depuis le début de cet exercice, même s'il y a quelques journées, il a donné l'impression d'avoir enfin "décollé" en alignant une série de bons résultats lui ayant permis de quitter la zone rouge. Mais les protégés de l'entraineur Kheïreddine Kherris vont vite retomber dans leurs travées. Ils se montrent même incapables de gagner à domicile face à des équipes du bas du tableau, à l'instar de l'A Bousâada (défaite 1-0) et le RC Kouba, qui a réussi vendredi passé à revenir du stade des frères Zerga avec un précieux nul (1-1).Ainsi avec deux défaites et deux nuls à domicile, les gars de la ville des Zianides n'ont plus le droit à l'erreur chez eux au risque de compliquer davantage leur mission en vue de la suite du parcours.

A trois journées de la fin de la phase aller, les Bleu et Blanc sont plus que jamais avertis, d'autant que la compétition va être plus disputée lors de la deuxième partie de la saison où la bataille fera rage dans la course à la montée et la lutte pour le maintien. "Bien qu'on domine nos adversaires sur notre terrain, on trouve souvent du mal à concrétiser cette domination.

Peut être avec notre prochain retour au grand stade d'Akid Lotfi, les joueurs se sentiront mieux", a déclaré à l'APS l'entraineur adjoint du WAT, Kamel Habri, qui, tout comme le coach en chef, Kheïreddine Kherris, est un pur produit de l'école tlemcenienne et a été international algérien.

En fait, la réouverture du stade Akid Lotfi, qui subit des travaux de réaménagement ainsi que la pose d'une nouvelle pelouse synthétique à la place de l'ancienne en gazon naturel, est prévue pour janvier prochain.

LIGUE 1 (MISE À JOUR/6E JOURNÉE):

Le derby MCA-USMA encore une fois reporté (LFP)

LE DERBY algérois devant opposer le MC Alger à l'USM Alger, mardi au stade du 5-juillet (17h45), a été une nouvelle fois reporté au 28 novembre à la même heure, a-t-on appris de la Ligue de football professionnel (LFP) dimanche. Ce report est motivé par le déroulement des élections locales jeudi prochain, explique la LFP qui a reçu une "instruction" en ce sens. C'est la 3e fois que ce match comptant pour la mise à jour de la 6e journée de championnat est reprogrammé en raison, d'abord, à la participation des deux équipes aux compétitions africaines interclubs (Ligue des champions et coupe de la Confédération) puis à l'indisponibilité du stade olympique du 5-juillet, soumis à la réfection de son terrain. Au terme de la 12e journée, le MC Alger occupe la 4e place avec 18 points pour 11 matchs joués, alors que l'USMA se trouve à la 12e position avec 12 unités pour 9 rencontres.

QATAR :

Bounedjah et Hamroun buteurs

POUR LA 8E JOURNÉE de la Qatar stars League, le club d'Al Sadd recevait Umm Salal. Et les coéquipiers de Bounedjah n'ont pas fait de détails en s'imposant 4 à 1.Pourtant tout avait mal débuté avec un but contre son camp de Jugurtha Hamroun qui d'une tête lobait son propre gardien à la 9e minute de jeu. Trente minutes plus tard Xavi nivelait la marque. En seconde période Baghdad Bounedjah va convertir un penalty marquant son cinquième but de la saison en championnat. En toute fin de rencontre Hamroun va se "racheter" de sa bévue de début de match en marquant le 4e but de son équipe. Avec cette victoire et après 8 journées, Al Sadd reste à la seconde place du championnat à un point d'Al Duhail.

LES JOUEURS DU SA MOHAMMADIA EN GRÈVE

LES JOUEURS du SA Mohammadia, dauphin du championnat national amateur (Gr. Ouest) de football, ont poursuivi lundi leur mouvement de grève enclenché la veille pour revendiquer la régularisation de leur situation financière, a-t-on appris du club. Les joueurs, même s'ils se sont présentés sur le terrain, ont refusé de prendre part à la séance d'entraînement prévue le matin, et ce, malgré les tentatives des dirigeants de les convaincre de revenir à de meilleurs sentiments, ajoute-t-on de même source. A l'instar de tous les clubs de football dans différents paliers, le SAM traverse une crise financière aiguë qui pourrait lui jouer un mauvais tour dans la course à l'accession en Ligue 2 professionnelle. Cette grève intervient aussi avant quelques jours du match important qui attend l'équipe face au coleader du championnat inter-régions (Gr. Ouest), la JSM Tiaret, dans le cadre du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie. Le SAM, qui a fait sensation lors de l'avant-dernière journée du championnat amateur en infligeant au solide leader, l'ES Mostaganem, sa première défaite sur un score sans appel de 5 à 1, est revenu vendredi passé avec un nul de son déplacement à Maghnia devant l'IRBM local (1-1) dans le cadre de la 9e journée. L'équipe accuse néanmoins un retard de cinq points sur le leader l'ESM, sachant que seul le premier accédera en Ligue 2 en fin de saison.

L'ARMÉE RUSSE UTILISE LES IMAGES D'UN JEU VIDÉO POUR PRODUIRE UNE "FAKE NEWS"



L'ARMÉE RUSSE a publié des images présentées comme des preuves "irréfutables" que les Etats-Unis "couvrent" le groupe Etat islamique... rapidement dénoncées par des activistes et utilisateurs des réseaux sociaux comme contenant une capture d'écran d'un jeu vidéo.
Sur ses comptes officiels sur Twitter et Facebook et un communiqué reçu par l'AFP, le ministère de la Défense a publié des images aériennes en noir et blanc prises selon lui le 9 novembre à la frontière irako-syrienne.Ces dernières fournissent "la confirmation irréfutable que les Etats-Unis, tout en simulant pour la communauté internationale une lutte implacable contre le terrorisme, assurent une couverture à des unités de l'Etat islamique", explique le ministère dans son communiqué.
Mais l'ONG Conflict Intelligence Team (CIT), suivi par de nombreux internautes, a rapidement rapproché l'une de ces images avec le jeu vidéo de guerre "AC-130 Gunship Simulator: Special Ops Squadron" (voir ci-dessous).
Selon CIT, d'autres images proviennent de vidéos diffusées par le ministre irakien de l'Intérieur en 2016, montrant des bombardements de djihadistes par son aviation.
L'une des images venant même d'une vidéo publiée par... la chaîne russe RT (Russia Today) en 2016, ajoute Libération.
Pire, tentant de se rattraper, le ministère a publié de nouvelles images, cette fois complètement floues. Or, comme le rappelle une chercheuse de l'ONG 'Conflict Intelligence Team', les drones russes sont capables de produire des images de très bonne qualité.

LE TRAIN PART 20 SECONDES À L'AVANCE, LA COMPAGNIE PRÉSENTE TOUTES SES EXCUSES



TOUTE LA RIGUEUR JAPONAISE.
L'anecdote vient du Japon où le respect de la clientèle relève plus de la vénération que du devoir contractuel. La compagnie ferroviaire Tsukuba Express leur a ainsi présenté ses plus sincères excuses. Une annulation inattendue? Un retard conséquent? Pas du tout: le train reliant Tokyo à la banlieue nord de la capitale est parti à 9h44 ce mardi avec... 20 secondes d'avance.
Prévu pour 9h44 et 40 secondes, le train a en effet quitté la gare de Minami Nagareyama à 9h44 et 20 secondes. Une approximation visiblement inadmissible à 10.000 km du rail belge: "Nous sommes profondément désolés pour l'énorme gêne occasionnée auprès de nos usagers", a déclaré dans la foulée un porte-parole, relate L'Obs.
Dans un pays où la ponctualité est prise très au sérieux, de nombreux Japonais n'ont malgré tout pas caché leur étonnement face à un excès de zèle manifeste. En outre, aucun passager n'a raté le train et personne n'a d'ailleurs pris la peine de se plaindre de cet "écart", annonce fièrement la compagnie, comme si cette précision était nécessaire.
La petite histoire a alimenté les rubriques insolites de la presse internationale (voir tweets ci-contre) et suscité les commentaires amusés, voire perplexes, de la Toile. Autochtones inclus: "S'excuser d'être parti à 9H44 au lieu de 9H44? On pousse le bouchon un peu trop loin", confie à juste titre l'un d'eux.
Les navetteurs belges, voire du monde entier, ne diront pas le contraire.

L'ENTITÉ LA PLUS LUMINEUSE DE L'UNIVERS EST 420 BILLIONS DE FOIS PLUS LUMINEUSE QUE NOTRE SOLEIL !



Dans une galaxie lointaine, très lointaine, un trou noir colossal 12 milliards de fois plus massif que notre soleil a été découvert par Chao-Wei Tsai du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa.
Situé à 12,8 milliards d'années-lumière de la Terre, ce trou noir géant se trouve à l'intérieur d'un quasar, une galaxie très énergétique qui brille 420 billions de fois plus que notre soleil.
Cette incroyable lumière du quasar, nommé WISE J224607.57-052635.0, est due au rayonnement émis lorsque la matière est accélérée et aspirée dans le trou noir massif.

Les irrésistibles premiers pas de ce bébé panda



MYZ est le premier panda né en captivité en France et il vient de faire ses premiers pas.
Déjà irrésistible alors qu'il ne bougeait presque pas, Mini Yuan Zi vient d'exploser son recours de popularité en France en effectuant ses premiers pas sous l'oeil attentif des caméras.
Le bébé panda né au mois d'août est une véritable attraction chez nos voisins et ce depuis sa naissance. Et pour cause: il est le premier bébé panda né en captivité en France et les naissances de pandas sont extrêmement rares.
En effet, la saison des amours n'a lieu qu'une fois par an chez ces ursidés originaires de Chine centrale. La femelle n'est féconde que durant 48 heures et la mise en relation avec le mâle n'est pas chose aisée. L'espèce étant menacée, il arrive qu'une insémination artificielle soit programmée par les zoos. Ensuite, le suspense est énorme, la gestation étant difficile à confirmer.
Autant dire qu'après sa naissance dans un climat de fête et d'extase du public, la médiatisation de Myz est à son paroxysme depuis ses premières tentatives sur quatre pattes. Les images ont été enregistrées le 15 novembre dernier au Zoo de Beauval où il réside. Lui résisterez-vous?

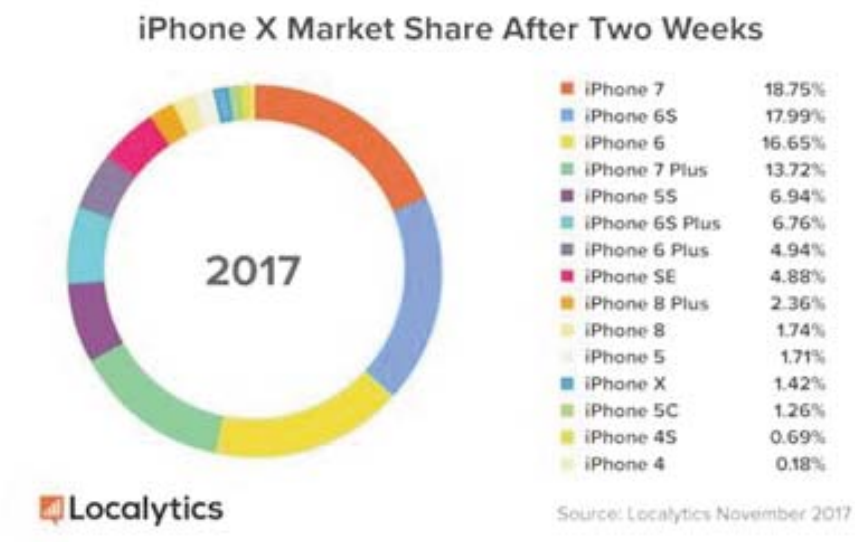
DONALD TRUMP, LA BOUTEILLE D'EAU ET LA REVANCHE DE MARCO RUBIO

ENTRE des déclarations sur la Corée du Nord et la Chine lors de son allocution mercredi, Donald Trump a eu besoin de se rafraîchir et a maladroitement bu quelques gorgées d'eau, donnant l'occasion au sénateur américain Marco Rubio de savourer sa revanche.
"Il n'y a pas d'eau", a remarqué le président américain au milieu de son discours qui a duré un peu moins d'une demi-heure. Après avoir cherché d'un côté de son pupitre, et alors qu'un journaliste présent dans la salle lui avait signalé où se trouvait la fameuse bouteille, Donald Trump a trouvé l'eau de l'autre côté du pupitre.



Fortes, les ventes de l'iPhone X ?

En l'absence de chiffres officiels, nous devons extraire des données auprès d'observateurs tiers pour tenter de tirer des conclusions sur la dynamique commerciale de l'iPhone X, mais aussi du couple iPhone 8/8 Plus.



Apple est resté étrangement silencieux en ce qui concerne les ventes d'iPhone 8 et d'iPhone X. Mais de nombreuses données tierces exploitables pourraient nous permettre de combler ce vide.

Jetons un coup d'œil à certaines de ces données. Premièrement, la plateforme d'engagement mobile Localytics a envoyé à ZDNet des informations sur la part de marché de l'iPhone X après deux semaines de commercialisation.

Les données de l'entreprise estiment la part de marché de l'iPhone X à 1,42%. Pour mettre cela en contexte, après deux semaines, l'iPhone 7 atteignait 2,7%. Cependant, rappelez-vous que l'iPhone X est en concurrence avec les ventes d'iPhone 8, ce qui fausse l'analyse du marché.

Il convient aussi de signaler que le marché de l'iPhone s'est considérablement développé depuis la sortie de l'iPhone 7, déformant un peu les chiffres en faveur de l'iPhone X.

Une autre source de données dont nous disposons est celle de Mixpanel, qui montre que l'iPhone X rattrape rapidement l'iPhone 8, avec des taux d'adoption respectifs de 1,75% et 1,95%. C'est moins cependant que l'adoption de l'iPhone 8 Plus à 2,49% selon Mixpanel.Bien qu'il soit difficile de tirer des conclusions précises à partir de données émanant de tiers, j'en ressors l'hypothèse suivante : la combinaison de l'iPhone 8/8 Plus et de l'iPhone X se vend bien, mais ce qu'il est difficile à estimer, c'est à quel point par rapport aux précédents lancements.

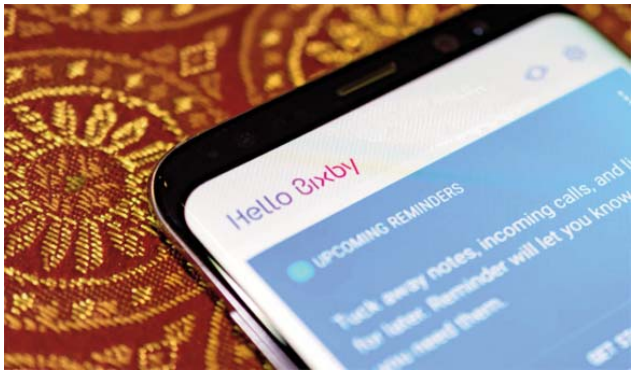
L'absence de déclarations dithyrambiques de la part d'Apple au sujet des ventes pourrait suggérer que les données ne sont peut-être pas aussi bonnes qu'espéré. Le fabricant aurait donc choisi de patienter jusqu'à la fin de l'année pour faire les comptes (d'ici là, il est probable que les pénuries d'approvisionnement auront pour la plupart cessé d'être un problème).

SAMSUNG :

Le Galaxy S9 serait une simple évolution du S8

PAS DE CHANGEMENTS majeurs pour le prochain flagship du sud-coréen, ce qui semble assez logique tant le S8 a renouvelé le genre.Pour son Galaxy S8, Samsung a profondément revu son smartphones haut de gamme avec des nouveautés majeures comme l'écran Infinity Display et la disparition du bouton physique en façade. Pour son successeur qui est attendu au premier trimestre prochain, il ne faudra pas s'attendre à un tel renouvellement.Selon Business Korea, le flagship serait une simple évolution de son prédécesseur, à savoir une mise à niveau de ses composants/fonctions, une évolution douce que Samsung a déjà appliqué dans sa gamme Galaxy. Le capteur d'empreinte devrait rester au dos (il semble toujours aussi compliqué de le placer sous l'écran), les capteurs photo devraient être plus puissants tout comme le processeur, tandis que la reconnaissance faciale serait améliorée, rappelons qu'elle a facilement été leurrée.

La vraie nouveauté pourrait être une version Mini du S9 dotée d'un écran de 4 pouces. Proposer un terminal plus abordable intégrant toutes les spécifications



haut de gamme du S9 pourrait ainsi permettre à Samsung d'élargir sa cible et de mieux concurrencer Apple qui pourrait lui aussi se positionner sur ce segment avec un nouvel iPhone SE.

Autre rumeur en cours, celle de la date de présentation qui pourrait être avancée. Les nouveaux Galaxy sont traditionnellement dévoilés lors du Mobile World Congress qui se déroule entre février et mars. Certains évoquent une présentation lors du CES de Las Vegas de janvier, histoire de ne pas se laisser distancer par un éventuel (et probable) carton de l'iPhone X.



LA DÉFENSE américaine laisse traîner ses données sur AWS

Le chercheur en sécurité Chris Vickery a découvert une base de données appartenant à un contractant de l'armée américaine facilement accessible suite à une mauvaise configuration d'une instance AWS. Celle-ci contenait des données collectées pour le compte du renseignement américain.

Le renseignement n'a pas fini de combler les fuites de données : la société de cybersécurité UpGuard révèle ainsi avoir découvert une base de données appartenant à l'armée américaine exposée sur une instance Amazon Web Services mal configurée. Sur celle-ci, les chercheurs d'UpGuard ont ainsi pu accéder à plus de 1,8 milliard de posts et de messages publics échangés par des internautes de nombreuses nationalités, collectés par le renseignement américain afin de nourrir ses outils d'analyse et de surveillance.

Ces données ont été découvertes par le chercheur Chris Vickery, qui s'est rendu compte que plusieurs instances AWS appartenant au CentCom (Us Central Command) ainsi qu'au PACOM (Us Pacific Command). Interrogé par les journalistes du Register, le chercheur explique avoir simplement trouvé les bases de données par hasard en lançant des recherches sur la chaîne de caractère « COM » sur les instances publiques AWS.

Les instances découvertes par Vickery contenaient des données collectées sur les réseaux sociaux et forums pour le compte du renseignement américain par un contractant, connu sous le nom de VendorX. Au total, 1,8 milliard de ces messages étaient accessibles facilement : pour y accéder, il suffisait de disposer d'un compte AWS basique, gratuit et facile à créer. Une fois cette étape franchie, les données collectées par le renseignement étaient à portée de requête.

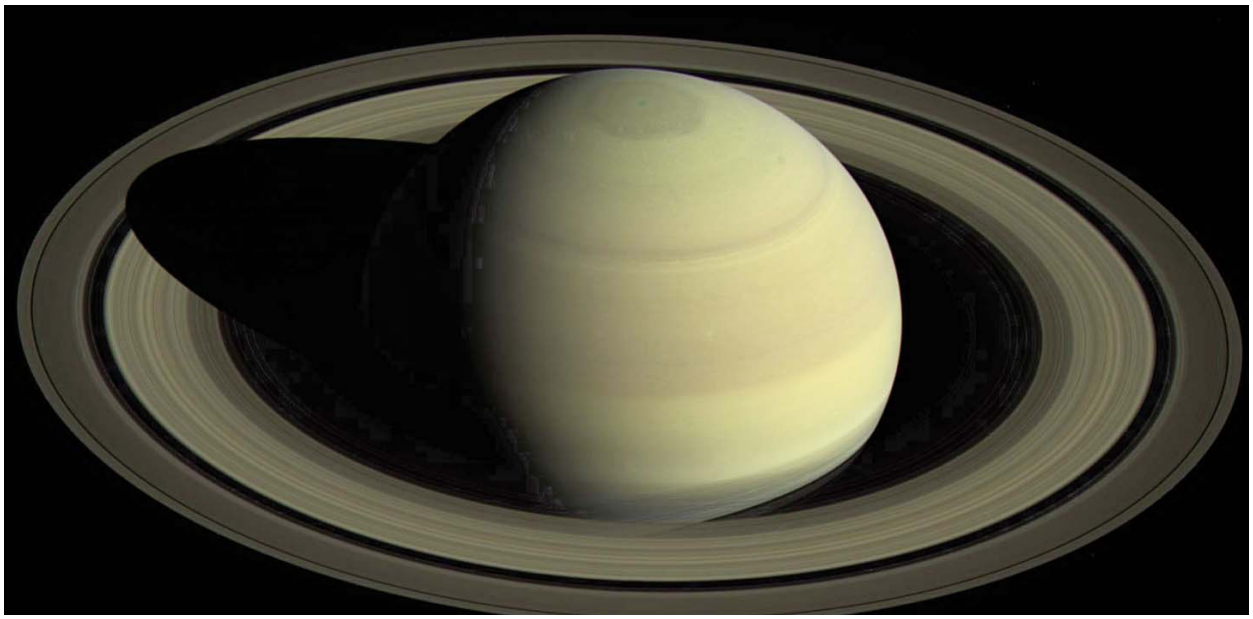
Le chercheur Chris Vickery est un habitué de ce type de découverte, puisqu'il s'est notamment fait connaître en débusquant plusieurs bases de données laissées accessibles sur le réseau par des entreprises un peu négligentes en termes de sécurité. Dans un post de blog, les chercheurs d'UpGuard expliquent que l'indexation des données indique que celles-ci étaient indexées et formatées afin de nourrir des outils de recherche probablement utilisés par le renseignement américain.Rien d'illégal mais rien de très rassurant non plus

Les données collectées au sein de la base ne sont pas des messages privés échangés par des internautes, mais des messages ou commentaires postés sur le web. Rien d'illégal, mais le grand nombre de messages collectés, un peu plus de 1,8 milliard sur une période qui s'étend de 2009 à 2017, donne le vertige. Certains commentaires portent ainsi sur l'État islamique, tandis que d'autres proviennent de pages Facebook de personnalités surveillées par le renseignement américain. La plupart des messages proviennent de régions intéressant directement le renseignement américain, telles que le Moyen-Orient ou l'Asie du Sud-est.

De nombreux posts proviennent de Facebook et des réseaux sociaux, mais les analyses menées par Upguard montrent que les agents américains ne se limitent pas à ces supports et n'hésitent pas à s'aventurer sur des forums ou des sites plus confidentiels pour récupérer les données qui les intéressent.

CASSINI :

Ses plus belles découvertes



Le 15 septembre, dans l'après-midi, Cassini nous a quittés. Au terme d'une fabuleuse mission de plus de treize ans auprès de Saturne, la sonde américano-européenne a plongé dans son atmosphère. Nicolas Altobelli, responsable scientifique de la mission Cassini pour l'Agence spatiale européenne (ESA), revient sur les principales découvertes.

Durant sa longue mission dans le système saturnien, la sonde Cassini a « permis de faire d'importantes découvertes dans de nombreux domaines scientifiques dans un système miniature du Système solaire », nous explique Nicolas Altobelli, responsable scientifique de la mission Cassini pour l'Agence spatiale européenne (ESA).

En orbite autour de Saturne depuis 2004, Cassini a couvert un demi-cycle saisonnier de la planète. La sonde est arrivée à l'été dans l'hémisphère sud et termine sa mission au solstice d'été dans l'hémisphère nord. On lui doit notamment des « informations inédites et des découvertes fondamentales sur l'habitabilité des lunes glacées ».

Titan, un monde périodique similaire à la Terre ?

Cassini nous a permis de voir que Titan possède un « cycle météorologique et hydrologique non pas basé sur l'eau mais sur le méthane ainsi qu'un phénomène d'évaporation avec des saisons et des pluies ». Ses surfaces émergées et sa géologie évoluent et sont façonnées sous l'influence de ce climat, avec des vents qui ont été mesurés. Sur cette lune, le potentiel astrobiologique est réel, avec « des molécules organiques qui se forment dans la haute atmosphère, à partir des rayons du Soleil, et de l'azote et du méthane présents dans l'atmosphère qui grossissent au fur et à mesure de leur descente et se déposent sur la surface au-dessus d'une couche de glace ». Un monde fascinant et complexe, « étonnamment semblable à la Terre par beaucoup d'aspects » qui, peut-être, abrite des « conditions prébiotiques avec la formation de molécules qui pourraient être utilisées par la vie telle qu'on la connaît sur Terre ».

DE LA VIE SOUS LA SURFACE D'ENCELADE ?

Autre découverte fondamentale : les « geysers au pôle sud d'Encelade ». C'est très surprenant car cette petite lune de glace de 500 kilomètres de diamètre « était a priori trop petite pour maintenir une activité géologique » bien que quelques théories avaient cours, « avec des sources de chaleur dues à l'excentricité de l'orbite autour de Saturne qui génèrent des frictions dans la glace ». Tout changea en 2005 avec la détection de matière, « des particules de glace et de vapeur qui s'échappent par des failles au pôle sud ». Cette découverte majeure a décidé la Nasa et l'ESA de « modifier la trajectoire de la sonde pour pouvoir passer au plus près, et même traverser ces geysers, afin d'analyser leur commotion en détail ».

Cassini a également démontré l'existence d'une étendue d'eau liquide sous la surface glacée d'Encelade. La sonde a aussi mis en évidence une activité hydrothermale, ce qui « nécessite une source de chaleur, un noyau rocheux en contact avec l'océan ». Comme sur Terre, au fond des abysses, « où la chaleur du noyau terrestre s'échappe par des failles au niveau des dorsales océaniques », ce qui semble se passer sur Encelade, « du point de vue de l'astrobiologie », a un potentiel énorme. Pour comprendre cet intérêt, il faut savoir que Cassini « a découvert dans ces geysers du dihydrogène (H2), une des signatures de l'activité hydrothermale ».

Cela a son importance, car sur Terre, l'H2 peut servir « d'énergie chimique pour des micro-organismes. C'est la base de la méthanogenèse ». En combinant du dihydrogène avec du dioxyde de carbone dissous dans l'eau, du « méthane peut se former et donc des molécules carbonées ». En clair, très loin du Soleil, là où l'eau ne peut pas exister à l'état liquide sur des surfaces solides, Encelade abrite, peut-être, sous sa surface une « zone d'habitabilité telle qu'on la connaît sur Terre », avec une vie qui « n'est pas basée sur la photosynthèse mais sur la chimiosynthèse », c'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin de la lumière du Soleil. Sur Terre, ce type de vie est tapis au fond des océans avec une très grande diversité. Sur Encelade, Cassini a découvert « des conditions d'habitabilité telles qu'on les connaît sur Terre ». Est-ce que « la vie prolifère dans un écosystème avec des espèces de plus en plus grosses ? On n'en sait rien ». S'il est trop tôt pour « imaginer aller chercher des crevettes », il est intéressant de noter que, sur Terre, des écosystèmes très développés ont émergé à partir du moment où des microbes ont pu proliférer.

Des anneaux pour comprendre la formation des planètes

Quant aux anneaux de Saturne, un des objectifs majeurs de la mission Cassini, ils sont « d'une complexité dynamique vraiment incroyable » et le siège de phénomènes physiques présents dans les disques protoplanétaires. Les étudier, c'est aussi « comprendre les mécanismes de formation et de fonctionnement des disques protoplanétaires ou protolunaires à l'intérieur desquelles naissent planètes et lunes ».

Des observations effectuées avec la mission Cassini montrent comment certaines petites lunes de Saturne se forment encore actuellement à partir de la matière des anneaux, plusieurs milliards d'années après la fin de la formation des planètes et satellites du Système solaire.

CASSINI-HUYGENS ET TITAN : DES DÉCOUVERTES SURPRENANTES

Le 25 décembre 2004 la sonde Huygens se détachera du véhicule Cassini pour l'ultime étape d'une mission de sept ans : sa rentrée et sa descente atmosphérique le 14 janvier 2005 sur Titan, ce satellite de Saturne aux caractéristiques encore très mal connues. En utilisant le système d'optique adaptative des télescopes terrestres Gemini North et Keck II, une équipe de scientifiques a découvert de nouveaux dispositifs dans l'atmosphère de Titan. A la différence des observations précédentes qui montraient des systèmes orageux au-dessus du pôle sud de la lune, ces nouvelles images montrent clairement des perturbations atmosphériques dans les latitudes moyennes, entre l'équateur et les pôles.

Cette concentration de nuages s'avère difficile à expliquer d'autant que les scientifiques ne sont même pas certains de comprendre leur formation et encore moins les processus qui la déclenchent. Un début de réponse est attendue avec le dépouillement des données qui seront acquises par la sonde Huygens lors de sa descente à travers l'atmosphère de Titan le 14 janvier 2005.

Sinon, seules des observations continues ces prochaines années détermineront si ces formations nuageuses sont le résultat d'un changement saisonnier des modèles du temps ou dues à un phénomène de surface connexe.

Bien que plusieurs hypothèses soient étudiées pour expliquer leur apparition (geysers, cryovolcanisme, variations saisonnières des vents globaux qui circulent dans la haute atmosphère), un chercheur pense tout simplement que Titan peut être stable plusieurs mois durant mais affecté par des pics d'activités très inhabituels et temporaires comme ces dispositifs atmosphériques.

Autres résultats scientifiques

Les premiers résultats scientifiques des observations faites à partir des instruments embarqués sur l'orbiteur Cassini commencent à être diffusés. Notez que la revue Science publiera un numéro spécial sur les résultats scientifiques et les découvertes de la mission Cassini-Huygens courant janvier 2005.

En attendant, quelques scientifiques rendent public leurs travaux. L'instrument RPWS (Radio and Plasma Wave Science) qui mesure le champ électrique et magnétique aide les scientifiques à mieux comprendre les orages et la foudre, phénomènes météorologiques qui surviennent dans l'atmosphère de la planète.

La foudre sur Saturne produit des signaux détectables appelés Saturn electrostatic discharges ou SED. Le 22 juillet 2003, Cassini-Huygens, distante de 1,08 UA de Saturne, a pu observer un SED qui s'est avéré être de 10 à 30 fois plus intense que ceux détectés par la sonde Voyager 1 !

Concernant le système d'anneaux, l'analyse préliminaire des données fournit un aperçu général et révèle que les anneaux sont assez jeunes et en tout état de cause, leur structure et leur composition actuelle n'ont pas été formées en même temps que la planète Saturne et encore moins avec les mêmes matériaux.

Autre découverte surprenante, la rotation de Saturne sur elle-même qui tend à ralentir. Les mesures de Cassini-Huygens montrent que la planète tourne en 10h et 45 minutes, ce qui est environ 6 minutes plus long que ce qu'avait déterminé la sonde Voyager 1 en 1980.

Le bruit : causes et conséquences

Pour l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), le bruit est "un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme gênante et désagréable", même son de cloche chez l'Association française de normalisation (AFNOR) qui qualifie le bruit comme "toute sensation auditive désagréable et gênante, tout phénomène acoustique produisant cette sensation".



Selon BruitParif, "un bruit est un mélange complexe de sons produisant une sensation auditive considérée comme gênante ou dangereuse. Le bruit, ensemble de sons produit par les vibrations de l'air peut être caractérisé par sa fréquence (grave ou aigu), son niveau sonore (aussi appelé intensité), et sa durée (court ou long). Ce qui différencie le bruit d'un son c'est la perception que nous en avons. Le volume sonore se mesure en décibels (dB)
La dose de bruit reçue dépend de l'intensité et du temps d'exposition. Pour une même durée d'exposition, quand le niveau de bruit augmente de 3 décibels, la dose de bruit reçue par l'oreille double.
L'exposition prolongée à des niveaux de bruit intenses détruit progressivement les cellules ciliées de l'oreille interne. Elle conduit à une surdité irréversible car ces cellules ne se régénèrent pas.
Les populations, qui se concentrent de plus en plus dans les villes et notamment dans les grandes agglomérations sont davantage exposées aux nuisances comme la pollution atmosphérique et le bruit.
Longtemps désignée comme une nuisance plus qu'une pollution pouvant affecter clairement la santé, de nouvelles études ont montré que le bruit affecte notre bien-être comme notre santé.

AINSI, SELON L'ADEME, 43 % DES FRANÇAIS DISENT ÊTRE GÊNÉS PAR LE BRUIT.

En Ile-de-France, le bruit représente la première source de nuisance selon la population. Les activités, les transports, mais aussi la proximité et la mauvaise isolation des logements participent à cette gêne, mal mesurée mais dont les incidences sur la santé commencent enfin à être estimés.

Au delà de l'automobile et de l'avion souvent cités à juste titre, c'est aussi chez les particuliers (multiples équipements électriques pour le bricolage, non respect du voisinage), dans les jardins (tondeuses à essence, coupe-haies électriques, bineuses électriques...), dans les parcs et sur la chaussée (souffleur aspirateur de feuilles, débroussailleuse...) que le bruit ne cesse de s'intensifier.
Enfin, le développement de la miniaturisation tend à introduire dans notre quotidien de plus en plus d'appareils dont le volume sonore nuit directement à son usager (lecteur MP3, téléphone, console de jeux...).

EFFETS SANITAIRES DU BRUIT

Des effets certains sur l'audition
Les niveaux sonores élevés entraînent une altération du système auditif qui est peu adapté à les supporter durant de longues périodes. Il s'agit principalement de la dégradation d'une partie des cellules ciliées de l'oreille interne, cellules fragiles, peu nombreuses et ne se renouvelant pas, ce qui entraîne une perte irrémédiable de l'audition.
Il est estimé que des troubles auditifs peuvent être observés suite à une exposition de plusieurs années à un niveau de 85 dB (voie criée, rue animée à fort trafic). Plus le niveau sonore est élevé, plus le risque est grand et la dégradation rapide.
Une exposition à un niveau proche de 100 dB (discothèques, concerts, baladeurs à forte puissance) est ainsi susceptible d'entraîner des symptômes persistants et irréversibles : une baisse sensible de l'audition, des acouphènes et/ou une hyperacousie, en d'autres termes un traumatisme sonore aigu.
Toutefois, ce type d'exposition n'entraîne généralement aucun trouble auditif ou seulement des troubles temporaires, tels que des acouphènes, persistant quelques heures à quelques jours. Cependant, si ces troubles sont sans gravité immédiate, le système auditif subit un vieillissement prématuré, ce qui peut conduire à une surdité précoce.

DE NOMBREUX AUTRES EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Parmi les autres effets physiologiques du bruit, un des principaux concerne les perturbations du sommeil avec une difficulté d'endormissement, des troubles du sommeil (niveaux sonores entre 45 et 55 dB) et des éveils au cours de la nuit (niveaux sonores supérieurs à 55 dB). Ces perturbations ont des conséquences importantes, notamment une fatigue notable, une diminution de la vigilance, de l'efficacité au travail ou de l'apprentissage durant l'enfance.
Par ailleurs, le bruit peut avoir des effets sur le système cardio-vasculaire. A court terme, il peut augmenter la tension artérielle et transitoirement le rythme cardiaque. Certaines études montrent également une augmentation à plus long terme de certaines pathologies (angine de poitrine, hypertension et infarctus du myocarde), mais la relation causale est très incertaine.

DES EFFETS PSYCHOLOGIQUES PLUS SUBJECTIFS

La principale plainte concerne la gêne ressentie. Il est difficile de fixer le niveau où commence l'inconfort puisque la perception du bruit est subjective et la tolérance variable d'une personne à l'autre. Il semble que les caractéristiques du bruit (répétitivité, gamme de fréquence, impossibilité de le contrôler, sentiments ressentis à l'égard de la personne ou de l'activité à l'origine du bruit) aient un rôle important dans la gêne. Cette dernière peut avoir un impact sanitaire avec l'apparition de pathologies psychiatriques comme l'anxiété ou la dépression. Par ailleurs, le bruit implique un effort pour la compréhension et des difficultés de concentration, ce qui peut diminuer les performances lors de la réalisation de tâches complexes (travaux intellectuels ou d'apprentissage). Il peut aussi avoir des effets sur les comportements avec une augmentation de l'agressivité et une diminution de l'intérêt à l'égard d'autrui.
Enfin, si la gêne diminue face à une exposition permanente au bruit ("habituation au bruit"), les fonctions physiologiques de l'individu restent affectées, même après une longue période d'exposition. De plus, la population francilienne est le plus souvent exposée simultanément ou successivement à différentes sources de bruit (circulation routière, voisinage, trafic aérien...) et les effets de cette multiexposition demeurent encore mal connus.
Recommandations sur le bruit
L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande un niveau de bruit ambiant inférieur à 35 décibels (dB), pour un repos nocturne convenable. Le seuil de danger acoustique est fixé à 90 dB. Au-delà de 105 dB, des pertes irréparables de l'audition peuvent se produire. Le seuil de douleur acoustique est fixé à 120 dB. Au-delà, le bruit devient intolérable, provoquant d'extrêmes douleurs et des pertes d'audition...

COÛT ÉCONOMIQUE DU BRUIT

Selon une étude commandée par le Conseil National du Bruit, les pollutions sonores pourraient coûter en France environ 57 milliards d'euros chaque année !



Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net
CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Allergies: Conseils pour limiter les allergènes



Les allergènes se cachent dans toutes les pièces de la maison. Comment s'y prendre pour déloger et évincer les allergènes et ainsi limiter les risques d'allergie ?

1) Pour dépoussiérer, il faut employer un produit dépoussiérant.

Faux.
Il est préférable de les éviter. Employez des lingettes électrostatiques ou un chiffon humide. De cette façon, la poussière délogée ne risque pas d'aller se redéposer ailleurs.
D'une façon générale, les produits de nettoyage en aérosols doivent être bannis car ils irritent les bronches.

2) En cas d'allergie aux pollens, il est préférable de ne pas aérer les chambres :

Faux.
Il faut aérer chaque pièce tous les jours. Et en cas d'allergie aux pollens, il est recommandé d'aérer le matin, en évitant surtout le milieu de journée.

3) La température idéale à maintenir dans la chambre à coucher se situe autour de :

18°C.

4) Le taux d'humidité doit se situer entre :

45 et 50%.
L'humidité doit être maintenue en-dessous de 60%, car elle entraîne la prolifération des acariens qui se nourrissent des moisissures.

5) Changez les draps de votre lit :



Chaque semaine.
Et lavez-les à 60°C !

6) Le froid tue les acariens.

Vrai.
Si vous ne pouvez pas laver quelque chose, par exemple la peluche de votre enfant ou son doudou, ou encore des jouets non lavables, placez-les régulièrement au congélateur.

A -18°C, le froid tue les acariens.

7) Mieux vaut ne rien exposer, mais tout ranger dans des meubles, armoires ou vitrines.

Vrai.
Tous les bibelots et les livres sont des repaires à poussière. Mieux vaut ranger et enfermer.

8) Il est recommandé de faire sécher le linge à l'extérieur.

Faux.
Les pollens risquent de se fixer sur le linge. Une fois sec, rangez-le dans une armoire fermée. Évitez surtout d'exposer votre linge sur des étagères.

9) Après une journée passée à l'extérieur, en pleine nature ou dans le jardin, il faut même se rincer les cheveux.

Vrai.
En cas d'allergie aux pollens, il est conseillé de se doucher et de rincer également ses cheveux afin de déloger d'éventuels pollens.

10) Une personne allergique ne doit pas tondre la pelouse.

Vrai.
De plus, le gazon doit être tondu le plus ras possible.

11) L'automne est la plus mauvaise saison pour les personnes allergiques aux acariens.

Vrai.
A l'automne, la concentration d'acariens est à son maximum. L'humidité succède à la chaleur de l'été, tandis que les maisons ne sont pas encore asséchées par le chauffage.
Les acariens aiment particulièrement l'humidité, mais détestent les courants d'air.

12) L'industrie agroalimentaire a pour obligation de mentionner sur l'étiquetage la présence de douze groupes d'allergènes potentiels.

Vrai.
Cette procédure a été imposée par une directive européenne de 2003, révisée en novembre 2005.

La liste des 12 allergènes potentiels à déclaration obligatoire est la suivante : céréales contenant du gluten, poisson, crustacés, œuf, arachide, soja, lait et produits laitiers, noix, céleri, moutarde, graines de sésame et sulfites.

Et bien entendu, vous devez laver régulièrement les sols et les meubles.
Sont à proscrire : les moquettes et les tapis, les tentures et les rideaux non lavables, les fauteuils et canapés en tissus ou velours...

En finir avec les maux de tête et les migraines

Elaboré par le Docteur Valnet, ce remède contre les migraines et les maux de tête est très efficace.
Faites vous préparez un mélange (à volume équivalent) des plantes dans une herboristerie: Aspérule odorante (demander les sommités fleuries), thym (sommités), menthe (sommités) et verveine odorante.
Versez une poignée de ce mélange dans de l'eau bouillante et respirez l'eau qui s'en évapore.

Soigner un vomissement spontané

Il peut arriver que l'on soit dérangé et qu'un vomissement spontané se produise sans que ce soit une maladie.
Pour mieux se porter, il suffit de faire infuser dix grammes de semences d'aneth pulvérisées dans un litre d'eau bouillante et d'en boire un bol après le repas

Traiter naturellement une plaie infectée

Lorsqu'on a une petite plaie infectée qui ne nécessite pas une visite chez le médecin, on peut la traiter de façon naturelle.
Il suffit de prendre des feuilles de ronces, de les malaxer et de les mettre sur la plaie coté fonce de la feuille.
Mettre une compresse d'eau tiède et laisser agir quelques heures.

Soulager une angine

Lorsqu'on a une angine, ça fait mal lorsqu'on avale.
Il faut donc adoucir la zone irritée par des produits naturels.
Prendre du lait cru et le faire chauffer doucement puis rajouter une grosse cuillère de miel assez épais (de thym de préférence).
Boire ensuite tout doucement et recommencer l'opération plusieurs fois.

Pizza aux légumes

Ingrédients

Pour la farce:
- 1 pâte magique (voir la recette ici)
- 40 g de sauce tomate
- 1 CS d'huile d'olive
- 80 g d'eau
- 1 CC rase d'herbes de Provence
- 1 petite gousse d'ail
- 1 poignet d'olives vertes et/ou noires
- 1/2 poivron vert
- 1/2 poivron rouge
- 1 poignet de dès de charcuterie cacher
- 1 boule de mozzarella
- Sel, poivre

Préparation

- ***Préparez la sauce tomate :***
Mélangez le concentré de tomates, l'huile d'olive l'eau, la gousse d'ail hachée, les herbes de Provence et assaisonnez.



- Étalez votre pâte magique sur une plaque recouverte de papier sulfurisée allant au four. Préchauffez votre four à 180°C.
- Étalez la sauce tomate sur la surface de la pâte.
- Coupez les poivrons en lanières et faites-les griller quelques minutes avec un filet d'huile.
- Découpez le cacher en morceaux et garnir la pizza de ces ingrédients.
- Ajoutez les olives vertes puis râpez la mozzarella sur la pizza.
- Enfournez pour 20 minutes à 180°C.

Cookies chocolat blanc et praliné

Ingrédients

Pour 20 cookies
- 250 g de farine fluide
- 130 g cassonade (sucre roux)
- 110 g de beurre mou
- 1 œuf
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1/4 sachet de levure chimique
- 80 g de Pralinoise en dés
- 30 g de chocolat blanc en dés
- 50 g de pralin
- 1/2 cuillère à café de sel
- 1/2 cuillère à café de bicarbonate de soude

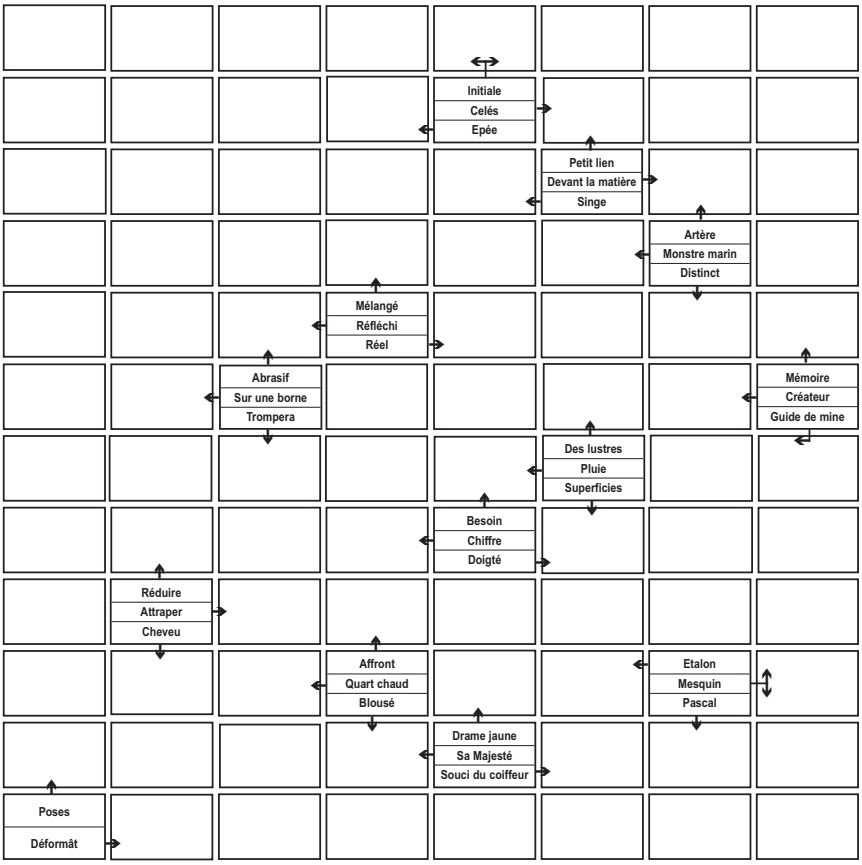
Préparation

- Préchauffer le four à 180°, dans un grand saladier mélanger à la main le beurre avec le sucre, le sucre vanillé, le sel, le bicarbonate de soude, puis ajouter l'œuf et conyinuer de mélanger.
- Ajouter la farine & la levure, mélanger pendant quelques minutes.
- Ajouter à la pâte, les 2 chocolats et le pralin en poudre, mélanger.
- Avec les mains confectionner des petites boules, déposer les sur un plat



recouvert d'une feuille de papier sulfurisé veiller à laisser de l'espace entre chaque cookie.
- Les enfourner à 180°C pendant 12 à 15 min, surveiller la fin de cuisson (ils dorent assez rapidement, les placer au bas du four).
Puis laisser refroidir les cookies à la sortie du four sur une volette.
Petites astuces : Pour obtenir de jolis cookies, plante quelques dés de chocolats à la surface de chaque biscuit. & pour ce qui est de la cuisson, je vous recommande de les sortir du four lorsque le centre des biscuits est encore mou (tremblant), vous obtiendrez ainsi des cookies très moelleux , à conserver de préférence dans un grand bocal (ou une boite hermétique) pour en préserver les saveurs. A déguster comme bon vous semble, mais avec un bon verre de lait bien frais c'est un délice !

Mots fléchés n° 6435



SOLUTION MOTS FLECHES N° 6434

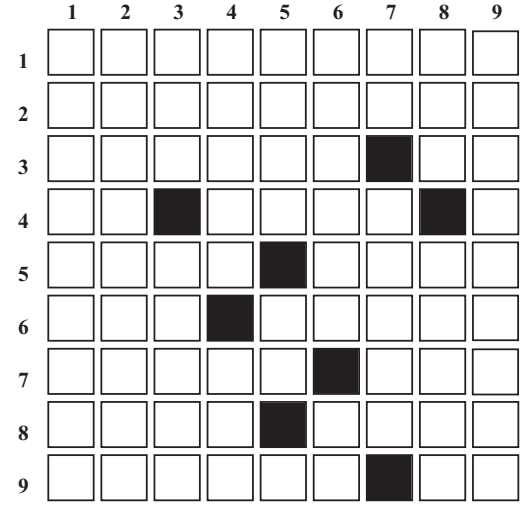
Horizontalement

ORIGINAL
SERAS - MU
TUA - OMET
ENSILE - E
NI - RENO -
TRIE - EPI
AAR - PS - N
TIRER - VS
I - AMENEE
ONDE - AIR
NOIRE - NE
- MAITRES

Verticalement

OSTENTATION -
REUNIRAI - NOM
IRAS - IRRADIA
GA - IRE - EMERI
ISOLE - PRE - ET
N - MENES - NA - R
AME - OP - VEINE
LUTE - INSERES

Mots croisés 9/9 n° 6435



HORIZONTALEMENT

1. Epuisée - 2. Bateaux aménagés - 3. Lieux de nuitées - Actinium - 4. Etat-major - Gaz de pub - 5. Kidnapping - Lettre grecque - 6. Le moi latin - Elle fait la force - 7. Célèbre incendiaire - Cardinal - 8. Superlatif - Etre grand ouvert - 9. Clé pour Ali Baba - Degré.

VERTICALEMENT

1. Membres d'un parti - 2. Relative à un aliment à base de lait - 3. Personne vaniteuse - Trous de derme - 4. Policier - Eut le toupet - 5. Fils d'Enée - Le premier d'une suite - 6. Envie - Béryllium - 7. Parcouru - Querelle - 8. Partira - Haler un bateau - 9. Scandale.

SOLUTION N° 6434

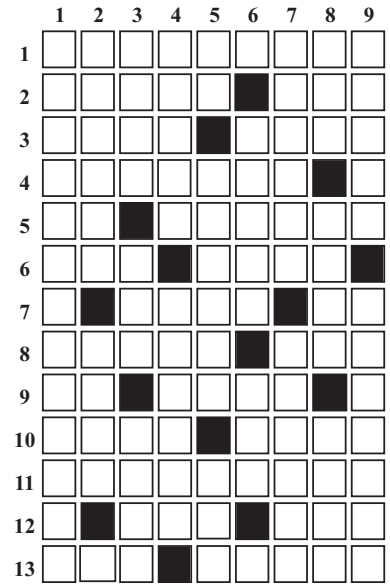
HORIZONTALEMENT

AVEUGLAIS
DAMNAIENT
VIE - TE - OU
ENUMERA - P
RE - A - AIMA
SMALA - SOS
IENISSEI -
TNT - PASSE
ETETER - IN

VERTICALEMENT

ADVERSITE
VAINEMENT
EMEU - ANTE
UN - MALI - T
GATE - ASPE
LIERA - SAR
AE - AISES -
INO - MOISI
STUPAS - EN

Mots croisés 9/13 n° 6435



HORIZONTALEMENT

1. Tel un siège - 2. Rapporte - Contracté - 3. Souvent triste - Blanc italien - 4. Nobles - 5. Pour le tiers - Boîtes - 6. Est allongé - Ville d'Allemagne - 7. Suite de wagons - Tas de bois - 8. Esquive - Flan - 9. Personnel - Obligé - 10. Soutènement provisoire - Laissé en blanc - 11. Avec grandeur - 12. Transpiration - Page des titres - 13. Avéré - Vin ibérique.

VERTICALEMENT

1. Apprentissages - 2. Surgi - Droit d'opposition - 3. Vitesse acquise d'un navire - Il a son centre - Vallée envahie par la mer - 4. Percé - Chef des Huns - 5. Equerre - Raccourcie - Pas nous - 6. Saine - Elément d'identité - 7. Cuvette - Il aime les blagues - 8. Prit connaissance - Organisation américaine - Point acquis - 9. Bannissements - Déprimés.

SOLUTION N° 6434

HORIZONTALEMENT

- STENO - SA
TOUT - OPEN
OREILLONS
TERRE - TEE

VERTICALEMENT

REGURGITE -
TOT
EVITEE - ESSORE
AIN - VIFS -
TUER
CE - FANE -
VETIR
TRAINTRAIN
- LE
I - CET - ALCOOL
- VERS - ASIE -
POT
ETETER - ASSE-
NE
RASANTES -
ANSE

REACTIVER
EVIER - ETA
GIN - ACRES
UT - FIESTA
REVANT - EN
GEINT - ART
I - FERAS - E
TES - ALIAS
ES - VICES -

SODUKU 164

Pour jouer au Soduku

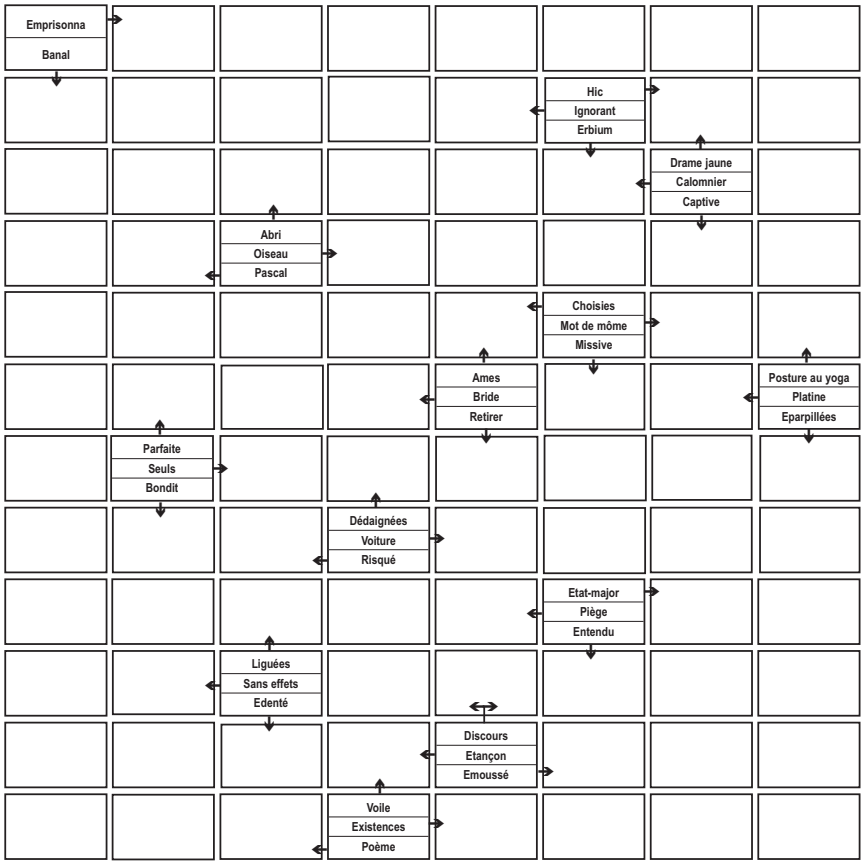
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		1					3	8
	4	9	3			6		
3			9		6	4		
	7			1			6	9
5			7		4			
6						7		
2			6			5		1
	3			9			7	
		6			7			3

SOLUTIONS

4	8	7	5	3	1	9	6	2
2	5	3	4	9	6	7	8	1
1	6	9	2	8	7	5	3	4
3	2	1	6	7	5	4	9	8
8	7	6	9	2	4	1	5	3
9	4	5	8	1	3	6	2	7
5	9	8	7	4	2	3	1	6
7	1	2	3	6	9	8	4	5
6	3	4	1	5	8	2	7	9

Mots fléchés n° 6447



SOLUTION MOTS FLECHES N° 6446

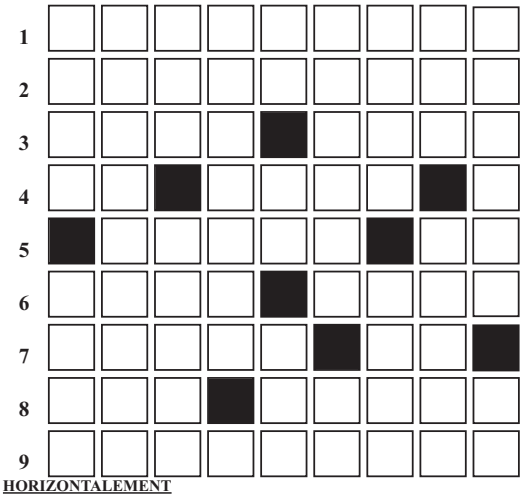
Horizontalement

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS

Verticalement

- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

Mots croisés 9/9 n° 6447



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 6446

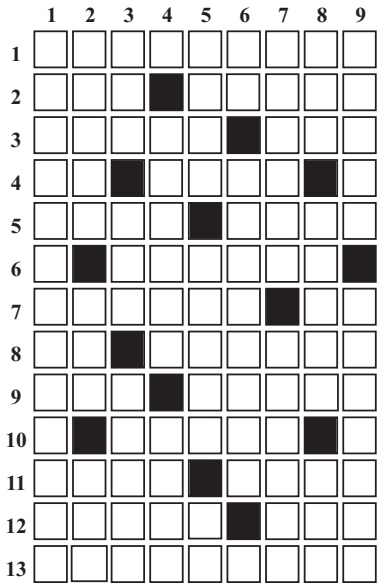
Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

Mots croisés 9/13 n° 6447



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION N° 6446

Horizontalement

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

Verticalement

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					

SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune
#Gourcuff
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017 #dz
#jerusalem #Jsk #algeriennes
#Western_Sahara #الجزائر #Khadra #sellal
#maghreb
#mobilis
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

TF1 — 21.00 : Une famille formidable



TÉLÉFILM avec Anny Duperey , Bernard Le Coq…
A Lisbonne, Catherine et Jacques se rendent au chevet de Fred, sur le point d'accoucher. Le travail étant déjà très avancé, Catherine est contrainte d'accoucher sa fille. Peu après, un expert vient inspecter le food truck de Jacques, qui a brûlé un an plus tôt. Celui-ci se montre suspicieux. Parallèlement, Jérémie fait tout pour que José trouve une petite amie. Sammaï, de son côté, apprend le passé de sa mère.

France 2 — 20.55 : JEUNESSES HITLÉRIENNES, L'ENDOCTRINEMENT D'UNE NATION



HISTOIRE - France (2017)
Juin 1944, au lendemain du débarquement en Normandie, la 12e Panzerdivision SS Hitlerjugend est aux avant-postes allemands. Elle va se battre sauvagement pendant un an sur plusieurs théâtres d'opérations, jusqu'à la reddition de l'Allemagne nazie. Raconter la Hitler Jugend, c'est expliquer comment une nation civilisée a pu adhérer massivement aux idéaux mortifères du national-socialisme. A travers images d'archives colorisées et témoignages d'anciens des Jeunesses hitlériennes, ce documentaire démontre comment un régime totalitaire est parvenu à transformer des enfants en soldats.

France 3 — 20.55 : LA FORÊT



SÉRIE POLICIÈRE - France (2016) 1 saison / 6 épisodes
Quand Jennifer disparaît dans les bois aux alentours du tranquille village de Montfaucon, Océane et Maya, ses deux meilleures amies, semblent d'abord persuadées qu'elle va revenir. Mais rapidement, les éléments découverts laissent penser qu'il est arrivé quelque chose de grave. Manifestement, Océane et Maya n'ont pas tout dit à propos de la disparition de leur amie. Que savent-elle, qu'elles n'osent pas raconter aux enquêteurs ? Que penser des indices cryptiques retrouvés dans le cadre des investigations ? Que cache la forêt ? Pour le lieutenant Musso et le capitaine Decker, le jeu de piste ne fait que commencer...

M6 — 21.00 : LE MEILLEUR PÂTISSIER



JEU 6 saisons / 45 épisodes
Les pâtissiers amateurs s'affrontent au cours de trois épreuves liées aux gâteaux de l'enfance. Le défi du classique revisité, imaginé par Cyril Lignac, met la tarte aux fraises à l'honneur. Il s'agit de renouveler ce dessert en respectant des fondamentaux : une pâte croustillante, une crème légère et, bien sûr, l'utilisation des fraises. Pour l'épreuve technique jugée à l'aveugle, les candidats doivent réaliser des dim sum pigs. Il s'agit de petits cochons en pâte briochée, fourrée d'une onctueuse crème aux oeufs et accompagnée d'une compotée de mangue. Pour l'épreuve créative, les pâtissiers exauceront des rêves d'enfants en réalisant de merveilleux gâteaux d'anniversaire. Les concurrents seront jugés par les enfants, Mercotte et Nina Métayer, élue pâtissière de l'année à seulement 28 ans.

Canal+ — 21.05 : SNOWDEN



BIOGRAPHIE avec Joseph Gordon-Levitt , Tom Wilkinson...
Le 3 juin 2013, à Hongkong, Edward Snowden s'enferme dans une chambre d'hôtel avec Laura Poitras, réalisatrice de documentaires et Glenn Greenwald, journaliste au Guardian. Après avoir procédé à de très strictes mesures de sécurité, Snowden, ancien cadre à la NSA, décide de leur raconter son parcours. Il commence par parler de ses classes en 2004, et de la blessure qui l'empêche d'intégrer les forces spéciales. En 2006, le jeune homme, patriote, tente d'intégrer la CIA.

TV5MONDE — 21.00 : ALEX HUGO



TÉLÉFILM avec Samuel Le Bihan , Lionnel Astier…
Ancien agent marseillais réputé, Alex Hugo, surnommé «La Tendresse», a choisi de quitter la ville et une violence qu'il ne supportait plus pour s'isoler dans les montagnes, poussé par son besoin de liberté. Là, il occupe désormais un poste de policier municipal et jouit d'une tranquillité à laquelle il était jusque-là peu habitué. Mais voici que la mort frappe à nouveau, sans crier gare, et le rattrape en pleine montagne, perturbant le fragile équilibre qu'il avait établi. Le cadavre d'un pêcheur a été retrouvé au bord du torrent. Débute alors une longue quête, impliquant une mystérieuse tueuse à la hache…

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:36	12:15	14:57	17:20	18:44	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:40	12:20	15:02	17:26	18:49

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:55	12:34	15:16	17:40	19:03

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:41	12:25	15:17	17:41	18:59

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:01	12:41	15:24	17:48	19:11

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:06	12:46	15:29	17:53	19:16

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:09	12:49	15:33	17:57	19:19

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5935 – MARDI 2 RABIE EL AWAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	8°
Oran	19°	5°
Constantine	19°	2°
Ouargla	18°	4°

MALGRÉ UNE SURABONDANCE DE LA PRODUCTION

FLAMBÉE DES PRIX FRUITS ET LÉGUMES

On incrimine les dégâts causés par les récentes intempéries, on dénonce le dérèglement du marché de gros ; il y a toujours un prétexte pour justifier le prix élevé des fruits et légumes. Toujours est-il que ce prix est anormalement élevé malgré une saison clémente et une surabondance en qualité et en quantité de nos produits agricoles.

Cette surabondance se remarque par les grandes quantités des fruits et légumes sur les étals des marchands. Ces produits agricoles sont présentés en quantités si énormes que l'on doute des chances d'écouler la marchandise dans la même journée. C'est le cas des pommes de terre, des oignons, des mandarines, des oranges, des grenades, des dattes, des navets, des carottes, des aubergines, des courgettes, du chou-fleur, de la laitue et aussi des pommes, tous de production locale.

Les prix de ces fruits et légumes oscillent dans une fourchette située entre 100 et 600 dinars. Pour l'ail, le kilo franchit allégrement la barre des 1 000 dinars C'est trop pour le panier de la ménagère, qui se résout bien souvent à n'acheter ces fruits et légumes que par unité. Pourtant la qualité de ces produits que



génère le sol algérien ne peut qu'être admirée. Ils sont d'abord bio, à l'iverse de ceux que l'on trouve dans les pays industrialisés et qui regorgent de revitalisants chimiques et de conservateurs nuisibles à l a santé.

Nos produits sont aussi attirants par leur fraîcheur et leur goût naturel. Ainsi cette année les chou-fleurs sont les rois du marché. En les voyant si appétissants, on ne peut s'empêcher de penser à une soupe fumante et vivifiante avec ce légume, digne produit de notre terroir. Il en de même pour la laitue, superbe cette année, donnant une salade savoureuse et bienfaisante.

Il faudrait que les prix des légumes soient en harmonie avec le pouvoir d'achat du citoyen algérien moyen. La consommation régulière des fruits et des légumes constitue le garant d'une bonne santé, et l'Algérie génère en abondance ces produits agricoles. Nombreux sont les Algériens qui connaissent les valeurs nutritives de nos fruits et légumes. Soit ils les achètent par unité dans les marchés, soit ils guettent le passage des vendeurs ambulants qui offrent des prix mois élevés.

Certains même se déplacent en voiture en fin de semaine pour s'approvisionner dans des marchés dans les localités voisines.

Pour ceux qui n'ont pas de véhicule, le marché de l'Aquiba, à Belcourt, est le seul espace dans la capitale où les prix des fruits et légumes peut être abordable. On trouve, à titre d'exemple, des tomates à 50 dinars le kilo, alors qu'ailleurs c'est le double ou le triple.

Kamel Cheriti

EN PARTENARIAT AVEC BOMARE COMPANY

LG inaugure sa première unité d'assemblage de smartphones

LG ELECTRONICS a inauguré hier sa première unité d'assemblage de smartphones en Algérie, en collaboration avec Bomare Company, faisant de la firme sud-coréenne la première marque internationale à fabriquer des smartphones en Algérie.

Cette usine, fruit d'un investissement lancé avec Bomare Comapany, le partenaire algérien de LG, a été inaugurée en présence du directeur de LG pour la région Maghreb, du PDG de Bomare Company, Ali Boumediene, ainsi que du Wali d'Alger Abdelkader Zoukh et de l'ambassadeur de la Corée du Sud à Alger.

Le constructeur algérien produira donc progressivement 3 000 smartphones LG par jour, et jusqu'a cinq modèles différents allant de l'entrée de gamme aux téléphones haut de gamme avec un taux d'intégration de 40%.

Avec cet investissement qui vient s'ajouter à sa production de téléviseurs en Algérie en incluant la gamme TV OLED, avec le même partenaire Bomare Company, la marque coréenne a décidé donc d'étendre sa production locale aux smartphones et d'apporter sa contribution au transfert technologique, tout en assurant une qualité de production aux standards internationaux.

Avec l'inauguration de cette usine de montage, LG se place comme la première marque internationale engagée dans la production locale, avec tout ce que cela implique comme création d'emplois, formation et transfert technologique sur le moyen et le long terme.

En effet, cette usine a permis à Bomare Company de créer plus de 150 postes d'emploi directs. Le constructeur, qui produit également des smartphones pour sa propre marque commerciale Stream System, annonce une production quotidienne de 5 000 smartphones entre LG et Stream.

Le PDG de Bomare, Ali Boumediene, a dressé un bilan plus que positif de son entreprise avec un chiffre d'affaires de 60 millions de dollars en 2016 et de 65 millions pour l'année 2017 en cours, avec l'ambition d'atteindre 100 millions en 2018.

L'entreprise algérienne, qui produit également des téléviseurs LG depuis 2013, s'est tournée vers l'export et a signé un contrat de plus de 50 millions de dollars avec l'Espagne, en exportant essentiellement des téléviseurs et des smartphones de sa marque Stream System, Ali Boumediene a annoncé un chiffre d'affaires à l'export de 4 millions de dollars en 2016 et de 6 millions en 2017, et vise la barre des 10 millions pour 2018.

«Ce partenariat avec LG inaugure l'utilisation d'un nouveau procédé technologique dans le domaine de la téléphonie mobile, qui permettra à Bomare Company l'économie de temps, l'amélioration de la qualité de sa production et la réduction des coûts.

Ce procédé permettra, de ce fait, de proposer au marché algérien un produit local de qualité à un prix très concurrentiel», nous a déclaré Ali Boumediene.

Nassim Mecheri

IL AGRESSAIT DES USAGERS DE LA ROUTE À BOULIMAT

Un gang de 5 individus mis hors d'état de nuire

UN GANG de 5 malfaiteurs a été mis hors d'état de nuire par la brigade criminelle de la police judicaire relevant de la sûreté de wilaya, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa hier. Les malfaiteurs étaient derrière plusieurs agressions et violences sur des usagers de la RN 24, côte ouest de Béjaïa, plus précisément à hauteur de Boulimat. «Ce gang est composé de cinq individus âgés entre 23 et 32 ans, natifs de Constantine et fichés pour leurs antécédents judiciaires», souligne notre source. Signalés, les éléments de la brigade criminelle qui se sont immédiatement rendus sur les lieux ont surpris les malfaiteurs en flagrant délit d'agression des usagers de la route. Au cours de l'opération, ils ont récupéré le véhicule du gang immatriculé à Constantine et aussi des armes blanches (des couteaux). Les prévenus ont été présentés au parquet et placés en détention, précise la même source

N. B.

BÉJAÏA

173 kg de viande blanche avariée saisis

UNE GRANDE quantité de viande blanche (poulet notamment) a été saisie par la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) lors de ses nombreuses rondes de routine effectuées la semaine dernière dans les quartiers de Béjaïa, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La viande était transportée par un commerçant à bord d'un camion frigorifique pour la livrer aux clients. L'opération de saisie a eu lieu au niveau de l'intersection Soummam. «L'individu s'apprêtait à livrer le poulet aux commerçants sans se conformer aux règles de contrôle sanitaire et d'hygiène exigées par la loi, notamment au contrôle vétérinaire ; de ce fait, il n'a pas d'autorisation de bonne santé de la volaille», précise la même source. Les policiers ont alerté le vétérinaire qui a procédé au contrôle de la marchandise et a attesté que l'abattage a eu lieu en dehors de l'abattoir et qu'elle n'a pas été soumise au contrôle nécessaire puisqu'elle ne contenait pas le cachet du vétérinaire. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du commerçant.

N. B.

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE

Formation des journalistes à la critique dramatique à Médéa

LE COMMISSARIAT du Festival national du théâtre comique envisage d'organiser, du 26 au 30 novembre, un atelier de formation à la critique dramatique au profit des journalistes et correspondants de la wilaya de Médéa. Cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités du Festival national du théâtre comique qui se tiendra cette année du 3 au 7 décembre prochain à la maison de la culture Hassan-El Hassani de Médéa. Devant être assurée dans les langues arabe et française, la formation portera sur les éléments essentiels que le journaliste doit connaître pour pouvoir rendre compte sur tous les aspects qui entourent une pièce de théâtre (résumé du texte, mise en scène, jeu des comédiens, musique).

Rappelons que la prochaine édition du festival sera dédiée à feu Hassan El Hassani, figure emblématique du théâtre et du cinéma algériens, décédé en 1987.

N. B.